



Prs information

Bulletin interieur d'Information et d'Analyse

SOMMAIRE :

1. PROJETS ET REALISATIONS

- . Les industries textiles en Algérie p. 3 à 6.
- . Les AURES à l'heure du bilan du programme spécial p. 7 à 11.

2. A NOTER

- . Note sur l'émigration p. 12 à 14.

3. SITUATION DES MASSES

- . Fonctionnarisation : une décision pour mettre au pas les travailleurs p. 15 et 16.
- . Le problème de l'eau dans la région d'Oran p. 16 à 20.

4. DES CAMARADES NOUS ECRIVENT DU PAYS

p. 21 et 22.

5. EN VRAC

p. 23 à 25.

6. PILLAGE ... GASPILLAGE

- . Dossier : la pénétration américaine en Algérie p. 26 à 38.
- . Les relations ALGERIE-CANADA p. 39 et 40.

PROJETS...et réalisations

LES INDUSTRIES TEXTILES EN ALGERIE

Parmi les industries légères apparues depuis l'indépendance, la branche des textiles est pratiquement la seule à s'être développée. Cet essor répond à la nécessité pour les classes dominantes de promouvoir la production de textiles d'une part pour réaliser d'importantes économies sur les sorties de devises et d'autre part, pour développer (dans les limites permises par l'impérialisme) le marché intérieur, source non négligeable de profits.

Comment se présente la situation dans l'industrie textile ?

<u>En 1969</u>	<u>Total industrie(1)</u>	<u>Industrie Textile</u>	<u>%</u>	<u>Privé</u>	<u>Sociétés nationales</u>
Entreprises	2 057	570	28 %	568	2
Salariés	124 500	24 970	20 %	15954	9016

(1) dont sociétés nationales : 32 entreprises et 62000 salariés environ.

On distingue deux secteurs :

1) Le secteur privé

C'est le plus important : il regroupe le quart des effectifs et plus du quart des entreprises. Ce sont en général des ateliers ou des petites usines créés à la suite de la promulgation du code de 1966 encourageant les investissements privés. Les capitaux engagés se sont surtout concentrés dans le secteur des textiles du fait de la rentabilité à court terme de cette branche d'activité. Le taux d'investissement qui y est enregistré est le plus élevé de toute l'industrie.

La conséquence en a été un accroissement rapide de la production provoquant la saturation du marché local dont les possibilités d'absorption sont limitées.

2) Le secteur d'Etat

La bourgeoisie d'Etat a créé deux sociétés nationales pour exploiter le marché intérieur. La SONITEX (Société Nationale des Industries Textiles) et la SONAC (Société Nationale de Confection).

Précisons que ces sociétés sont d'une faible envergure. La plupart de leurs usines (Draâ Ben Khedda, Tlemcen, Oran, etc ...) ne tournent pas à plein rendement.

Les entreprises de ces deux secteurs sont essentiellement concentrées dans les activités de confection. La proportion des activités d'habillement (48 %) et de tissus (28 %) montre que l'industrie textile travaille pratiquement à 80 % pour la consommation finale. Elle consiste dans sa grande partie en la revente de produits importés sans transformation notable. Les achats de tissus, de fils naturels et synthétiques constituent 85 % du total des achats, ce qui rend cette branche dépendante de l'étranger pour ses approvisionnement tant en matières premières qu'en pièces de rechange.

La situation de l'industrie textile est actuellement caractérisée par une régression considérable de l'activité.

Les récentes mesures imposant des restrictions sur les importations ont sérieusement compromis le fonctionnement des unités, particulièrement dans le privé.

D'autre part, la production existante ne peut être écoulee par suite du faible pouvoir d'achat des masses populaires et du maintien des prix élevés des produits. Les éléments pouvant acheter (bourgeoisie et petite-bourgeoisie) importent, la plupart du temps, les marchandises dont elles ont besoin.

Aussi, une grande partie de la production est **stockée** et se détériore alors que des millions d'Algériens restent complètement démunis. Le gaspillage atteint des proportions considérables.

A l'usine de Draâ Ben Khedda par exemple 12 millions de mètres de tissus invendus restent stockés. Il en est de même au "complexe textile" de Constantine.

Cette situation a obligé la plupart des ateliers à limiter leur production ou simplement à fermer leurs portes. Dans le secteur privé des textiles, la production a baissé de 15 % en produits finis pendant l'année 1969.

Pour les travailleurs, cela s'est traduit par de nombreux licenciements. Ceux-ci se poursuivent avec intensité. Entre autres, citons le licenciement de 50 ouvriers par l'entreprise de confection de sous-vêtements à Constantine, de 50 autres par une unité de tissage à AFLOU. A l'usine de la SONITEX de Tlemcen, 250 ouvriers - sur un effectif de 430 - "ont été forcés de prendre un congé anticipé de deux semaines sur leur congé annuel". Quant à ceux qui restent *"ils se demandent maintenant ce que leur réserve l'avenir"*. (La République du 30 mars 1972). D'après une publication du Ministère du Plan (1), les effectifs dans l'industrie des textiles et des cuirs, à la fin du premier trimestre de 1970 ont baissé de 40 % par rapport au dernier trimestre de 1969. Il est ainsi reconnu que près de la moitié des effectifs ont été licenciés.

Il convient de souligner d'autre part, la surexploitation que subissent les travailleurs de ce secteur.

Pour réaliser des profits toujours plus grands, les capitalistes algériens utilisent toute sorte de moyens notamment :

- l'emploi des femmes et des enfants plus facilement exploitables : absence de charges sociales, maintien de bas salaires, allongement de la journée de travail etc ...

(1) Note de Conjoncture - Premier trimestre 1970 (Sous-Direction des Statistiques)

L'industrie textile est le secteur qui absorbe le plus grand nombre d'emplois féminins. Selon l'enquête sur l'emploi et les salaires d'avril 1968, sur 20 368 femmes (10 % des effectifs des hommes) : 14 114 travaillent dans le textile. La SONITEX emploie actuellement 1 570 femmes dans toute la wilaya d'Oran. Les ouvrières travaillent par nécessité absolue et sont souvent obligées de nourrir une famille avec des salaires dont la moyenne mensuelle varie entre 150 et 320 DA (chiffres officiels). Une enquête parue dans "Nouvelles Economiques" du 15 janvier 1972 révèle que *"la femme n'a pas le statut de l'ouvrier, ni la garantie, ni la stabilité de l'emploi ne sont assurés dans ces conditions ... La travailleuse demeure à son poste quelles que soient les conditions imposées par l'entreprise ... Certaines ignorent le montant du salaire"*.

On emploie aussi des enfants payés à 50 DA par mois. Dans les AURES, on fabrique des tapis à domicile pour 1 DA par jour.

- l'encadrement des travailleurs par des instances "syndicales" destinées à prendre *"toutes les mesures susceptibles d'accroître la production et d'améliorer les rendements"* (El Djeich, février 1972). Cette décision touche juste les unités employant plus de 9 travailleurs permanents. (voir P.R.S. information n° 31).

L'augmentation de l'exploitation amène le développement des luttes des travailleurs contre leurs exploités. Les revendications se font vives et les grèves se multiplient (à Draâ Ben Khedda, Tlemcen, etc ...)

Devant les représentants de l'industrie privée du textile, le Ministre du Commerce YAKER a clairement affirmé l'orientation (vers l'extérieur) que la bourgeoisie d'Etat veut donner à la production de ce secteur. Celui-ci *"doit axer ses efforts dans le sens d'un amortissement des importations et défendre notre économie nationale en contribuant à son accroissement, grâce notamment aux importations qui se voient aujourd'hui encouragées par les pouvoirs publics"*. (El Moudjahid du 2 mars 1972).

Il s'agit aussi d'augmenter les revenus en devises des affairistes et surtout de l'Etat algérien en proie à de grandes difficultés de trésorerie. *"La vente à l'étranger est particulièrement indispensable à l'heure du plan quadriennal"* (El Moudjahid du 9 mars 1972).

Pour réaliser cet objectif, la bourgeoisie d'Etat au pouvoir recourt :

1) à la recherche de débouchés extérieurs : *"nous devons utiliser au mieux nos possibilités économiques et étudier les marchés étrangers, rechercher d'éventuelles sources d'écoulement de nos produits, utiliser les capacités de nos représentations extérieures etc ..."* (El Moudjahid du 9 mars 1972).

2) A des pressions de plus en plus contraignantes sur les capitalistes privés auxquels elle dicte sa politique.

En effet :

a) elle délimite elle-même le cadre de leur activité notamment :

. dans les zones dépourvues de marchés (incitation à la décentralisation de leur implantation) ;

. dans les secteurs délaissés par elle-même, en particulier les activités en amont de la confection (filature, tissage, etc ...), cela dans le but de limiter les sorties de devises évaluées à un demi milliard de DA pour les achats de matières premières.

(6.

b) Elle fixe les prix de vente des produits textiles (homologation des prix à la production). Cette décision vise en réalité à délimiter la part accordée aux capitalistes privés sur les profits réalisés dans leurs entreprises. En effet, la production sera achetée et commercialisée à l'étranger par la bourgeoisie d'Etat. Ainsi, les entreprises privées travailleront, en dernier ressort, pour le compte de l'Etat qui s'arroge, en plus des taxes et impôts, une part des profits.

Cela explique les mesures annoncées récemment par YAKER et relatives à ce secteur.

- libéralisation de l'importation des pièces détachées (suppression des visas et licences) et facilités accordées aux industriels pour leurs déplacements à l'étranger "en cas de nécessité professionnelle".

- exhortation des patrons à augmenter la production et la qualité des produits de façon à les rendre compétitifs sur les marchés extérieurs.

Cela ne peut se faire que par l'augmentation de l'exploitation des travailleurs sur le dos desquels les bourgeois algériens s'enrichissent. Pour accroître leurs profits, les dirigeants cherchent de plus en plus à investir à titre privé les capitaux qu'ils se sont appropriés du fait de leur place dans l'appareil d'Etat.

En conclusion, on peut dire que les industries textiles existant dans notre pays ne profitent pas aux masses populaires.

o o o

LES AURES A L'HEURE DU BILAN DU PROGRAMME SPECIAL

Il y a maintenant un peu plus de quatre ans, le 21 février 1968, le pouvoir a proclamé pendant une semaine, BATNA capitale de l'Algérie.

C'est durant cette semaine que BOUMEDIENNE, accompagné de l'ensemble de ses ministres, a mobilisé tous ses appareils idéologiques : presse, radio, télévision et de répression pour ce déplacement en force dans une région qui a joué un rôle particulièrement dynamique pendant la guerre de libération nationale, mais qui fut totalement abandonnée depuis l'indépendance. C'est ainsi que sur les routes qui menaient vers les AURES, différents barrages de contrôle ont été dressés et qu'à BATNA même la police s'était postée de force aux fenêtres des maisons pour mieux assurer la sécurité de BOUMEDIENNE et des ministres.

LE CONTEXTE

Ceci nous amène à poser la question suivante : pourquoi le gouvernement de BOUMEDIENNE s'est-il subitement intéressé à la région des AURES ? Nous pouvons apporter deux réponses :

1) le gouvernement de BOUMEDIENNE venait d'être sérieusement ébranlé par le coup d'Etat manqué de son chef d'Etat major : TAHAR ZBIRI, un des représentants de ce que fut le clan de l'Est. Bien que les auteurs du coup d'Etat (essentiellement issus des AURES) n'avaient rien fait qui puisse soulager la misère des masses, le pouvoir de BOUMEDIENNE craignait qu'une telle action n'amorce un mouvement de révolte qui canaliserait le mécontentement latent de la population. En effet, parmi ceux qui ont échappé aux "rencontres sanglantes" d'El Affroun et de Boghari, nombreux ont été ceux qui trouvèrent refuge dans les montagnes aurassiennes et souvent avec la complicité de la population.

2) Le pouvoir était d'autre part sérieusement inquiété par le dénuement total qui caractérisait les conditions de vie des masses de cette région. Les AURES ont en effet durement ressenti le poids de la guerre de libération nationale et au terme de celle-ci, la population s'attendait légitimement à voir son sort s'améliorer. Or, il n'en fut rien. Au contraire, on assista à une détérioration de la situation, notamment en ce qui concerne le chômage et le niveau de vie. Le pouvoir reconnaissait déjà en 1968 que *"les AURES c'est 760 000 habitants dont 75 à 80 % de ruraux, c'est 98 900 chômeurs, 106 700 nécessiteux recensés, 12 000 incurables et incapables de travailler et plus de 6 200 aveugles"*. (El Moudjahid du 21 février 1968).

Pour la même année, le revenu annuel par personne dans les AURES était de 181,3 DA, soit une moyenne de 0,45 DA par jour. La population agricole, principale ressource pour la population n'avait cessé de baisser. La consommation de la wilaya était estimée en moyenne à 1 200 000 quintaux, alors que la production ne fournissait qu'environ 450 000 quintaux (y compris les semailles). Ceci faisait dire à El Moudjahid du 11.11.1971 *"que la wilaya ne couvre que le tiers de ses besoins"* et qu'en outre *"cette situation se renouvelle chaque année pour chaque denrée"*.

D'autre part, la répartition des terres révélait une insuffisance des superficies cultivables. Celles-ci étaient d'ailleurs en constante régression du fait qu'elles étaient de moins en moins travaillées (exode rural, dégradation naturelle ...).

Le tableau suivant est significatif à cet égard. Les chiffres sont donnés pour 1968 dans le n° 5 de la revue "Le mois en Algérie" de juin 1968.

Superficie totale

3 721 970 ha.

dont :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| . terres productives | 582 210 ha, soit 15 %. |
| . terres de parcours et pâturages | 893 273 ha, soit 21 %. |
| . forêts et nappes alfatières | 457 802 ha, soit 12,3 %. |
| . terres improductives | 1 806 600 ha, soit 48,7 %. |

Notons que depuis 1968, la situation des terres s'est encore détériorée puisque la superficie cultivable pour l'année 1971 a été estimée par El Moudjahid du 11.11.1971. à 554 050 ha. La régression par rapport à 1968 est donc de 28 100 ha perdus pour l'agriculture.

Cette situation particulièrement grave a développé chez la population une hostilité résolue au pouvoir.

La grève des étudiants pendant environ un mois et la lutte des travailleurs contre l'offensive de KAIO AHMED fraîchement nommé "responsable du F.L.N." ont trouvé un ferme soutien chez les masses populaires aurassiennes.

C'est dans ce contexte particulièrement défavorable au régime que le gouvernement de BOUMEDIENNE a tenu un "conseil des ministres" à BATNA, au terme duquel a été décidé le "programme spécial des AURES". La hâte avec laquelle cette décision a été prise démontre si besoin est son caractère démagogique. En effet, il s'agissait, avant tout, d'avancer des promesses pour endiguer le mécontentement des masses. La mise en place de ce programme a d'autre part été l'occasion pour le gouvernement de réorganiser les différents services de l'Etat dans cette wilaya, afin de mieux encadrer la population. De larges pouvoirs ont été accordés au préfet de BATNA sous prétexte de "*doter les autorités locales des moyens nécessaires à l'exécution du plan de développement de la région*".

L'intense propagande menée autour du "premier programme spécial" le présente comme étant la clef du sous-développement de la région des AURES. Voyons son contenu. Il se résume en une série de projets imprécis qui feront, comme nous le verrons, l'affaire des féodalités locales et des entreprises étrangères.

LES PROJETS

Pour l'industrie, il est prévu :

- l'ouverture d'une scierie
- la construction d'une briquetterie-tuilerie
- une tannerie
- une minoterie
- l'agrandissement de l'usine de textile.

- Dans l'agriculture, il est prévu l'aménagement des plaines de BELLEZMA, ZANNA et CHEMORA.

- Pour ce qui est de la scolarisation et de l'enseignement, plus de "dix établissements d'enseignement" sont projetés.

- Quant au problème aigu de la santé, le programme prévoit "la création de six dispensaires, six centres P.M.I. et six centres d'hygiène scolaire, la construction d'un hôpital psychiatrique à BATNA, d'un hôpital de 120 lits à MEROUANA-BARIKA et un de 200 lits à EISKRA, ainsi qu'un laboratoire départemental d'hygiène à BATNA.

La réalisation de tous ces projets a été fixée pour la fin de l'année 1971.

LES REALISATIONS

Depuis, le délai fixé est largement dépassé. Le pouvoir d'Alger se garde bien de présenter un bilan ne serait-ce que provisoire. C'est El Moudjahid du 18-19 janvier 1970 qui nous apprend subitement que "la plupart des unités industrielles prévues dans le programme spécial de développement de la wilaya des AURES subiront un retard dans leur mise en exploitation". Ce même quotidien devait d'ailleurs dire tout le contraire un mois plus tard. En rendant compte d'une réunion il devait écrire : "au cours de cette séance, les responsables ont fait le bilan de deux années d'efforts durant lesquelles un bon nombre de projets ont été réalisés dans les délais impartis, permettant ainsi d'entamer le décollage économique de la région". En fait de développement, nous assistons plutôt à un énorme gaspillage qui ne fait qu'accentuer le sous-développement des AURES. En effet, une lettre reçue récemment du pays nous confirme que la SERETIP (société d'Etudes et de Réalisation des Travaux de Fabrication) qui a pris en charge la tannerie de BATNA a profité des festivités hivernales pour faire ses valises en emportant la coquette somme de 43 000 000 anciens francs. Le comble, c'est qu'en plus des travaux laissés inachevés, même ce qui a été fait est à recommencer puisque cette société a tout simplement oublié de prévoir les installations d'eau, de même que son évacuation.

Ainsi, malgré la présence des machines, la tannerie de BATNA donne l'impression d'un immense chantier abandonné ! On trouve des exemples analogues dans tous les autres projets. A propos du stade omnisport de BATNA, la lettre précise qu'il est abandonné aux trois-quarts réalisé, de sorte que ce n'est plus qu'un chantier en ruines.

Dès 1970, la presse algérienne faisait état (mais timidement) des premiers échecs dans les réalisations des projets en les imputant au "manque de ciment ou autre matériaux de construction".

Le pouvoir essaiera une fois de plus de camoufler ces échecs et BOUMEDIENNE se rendra à nouveau dans les AURES pour tenter de relancer les espoirs déçus de la population. 2 années après le lancement du programme spécial, El Moudjahid du 5-6 avril 1970 rapporte que : "l'homme de la rue en général et le fellah en particulier ont une idée encore imprécise du programme spécial. Ils savent seulement qu'ils sont en droit d'attendre une vie meilleure, aussi, chacun cultive-t-il en lui l'espoir".

Ceci montre que les masses ne se sentent nullement concernées par ce qui est fait par le pouvoir.

La visite du chef de l'Etat visait, d'autre part, la consolidation des A.P.C. Elle a été l'occasion pour les plunitifs à la solde du pouvoir de déverser leur propagande mystificatrice pour faire accepter sa politique. Révolution Africaine du 11 au 17 avril 1970 donne le ton :

"Les AURES doivent vivre leur vocation première, c'est-à-dire l'agriculture et l'élevage et se préparer à entrer dans l'ère industrielle. Cette ère industrielle dont les premières bases sont consolidées puisque dans la seule ville de BATNA l'industrie va fournir 20 000 emplois nouveaux grâce aux unités de tannerie, de textile et de matériaux de construction".

C'est là pure démagogie puisque depuis 1968, donc en quatre ans, il n'y a pas eu d'emplois créés dans cette région. Le tableau suivant, établi à partir de la revue "Le mois en Algérie" de juin 1968 et d'El Moudjahid du 23.2.1972. est en effet révélateur :

<u>Année</u>	<u>Population totale</u>	<u>Population rurale</u>	<u>Khammès</u>	<u>Salariés permanents</u>	<u>Sous-emploi</u>
1968	760 000	600 000	50 000	20 000	80 000
1972	900 000	650 000	50 000	20 000	80 000

Le chiffre global des emplois n'a pas varié, alors que la population a augmenté ; de même que le nombre des candidats à un emploi. Cela signifie que le chômage a augmenté. Ne pouvant être employés dans leur région, les travailleurs sont de plus en plus nombreux à émigrer vers les villes et à l'étranger pour y trouver un emploi.

Pour ce qui est de la santé, le bilan est désastreux et là aussi, ce sont les masses populaires qui sont touchées. Et ce n'est sûrement pas la tournée que vient d'effectuer BOUDJELLAB, Ministre de la Santé, qui puisse apporter une quelconque amélioration. Deux exemples relatés par la presse du pouvoir illustrent parfaitement l'état critique de la situation sanitaire dans les AURES. En effet, comme l'écrivait El Moudjahid du 14 mars 1972 : A MEROUANA, daïra malade, *"cet hôpital de 70 lits ne correspond pas aux besoins de la population dont 70 % des malades sont tuberculeux. Les habitants de MEROUANA (daïra de 120 000 habitants) rencontrent d'insurmontables difficultés dans le domaine de la santé. Absence totale de sage-femmes, de chirurgiens - dentistes, pas d'ambulance. Les travaux de construction d'un hôpital sont arrêtés depuis huit mois"*.

Pour la daïra de BARIKA, El Moudjahid du 15 mars 1972 signale que les travaux du nouvel hôpital dont la pose de la première pierre a eu lieu en 1969 sont arrêtés depuis un mois. *"Ce nouvel hôpital qui devait être inauguré en 1970 sera composé de 120 lits extensibles jusqu'à 180. Malheureusement, aujourd'hui tous ces espoirs sont estompés devant la réalité amère imposée à la population. L'entreprise, la "SERETIP" chargée de la construction de cet hôpital a fait faillite"*.

Mais, cette situation n'est pas ressentie de la même façon par tout le monde. Certes BOUMEDIENNE peut toujours affirmer que *"le socialisme que nous voulons construire doit aboutir à l'égalité entre tous les citoyens"*,

Mais, la réalité est toute autre. Un lecteur d'El Moudjahid du 11 mars 1972 écrivait à propos du problème de la santé dans les AURES : *"si par malheur quelqu'un est malade, il ne peut s'en remettre qu'à la grâce de Dieu. Alors qu'ailleurs en Algérie, certains n'hésitent pas à soigner une grippe à Lausanne ou à Paris"*.

Quant au problème de l'enseignement et de la scolarisation, des articles complaisants sont publiés régulièrement tendant à faire croire que *"le pourcentage de scolarisation est de 53 % sur l'ensemble de la wilaya et de 100 % dans les autres"*. (El Moudjahid du 8 avril 1970).

Or, la réalité est toute autre puisqu'on constatait à *"l'institut d'études islamiques dont la première pierre a été posée le 5 décembre 1970, un ralentissement des travaux qui risque d'avoir des répercussions sur l'échéance du projet"*.

"D'autre part, 4 000 candidats inscrits pour l'entrée en 6ème n'ont pu rejoindre les écoles puisque les travaux pour leur construction veanaient juste de commencer".

En conclusion, on peut dire que le programme spécial a surtout servi à jeter de la poudre aux yeux des masses aurassiennes. Pour ce qui est des projets, ils n'ont pas été réalisés. Ils ont cependant permis à certains entrepreneurs et responsables locaux de se partager les 40 milliards attribués à cette région. En effet, tout chantier commencé est abandonné une fois empêchée les sommes destinées à sa réalisation.

Pour les masses populaires, leur situation ne s'est pas améliorée. Le pouvoir et ses agents apparaissent de plus en plus à leurs yeux comme étant les véritables responsables de la misère et du chômage. Aussi, les dirigeants et leur politique sont dénoncés ouvertement.

A NOTER

Pour préserver ses intérêts menacés, la bourgeoisie algérienne n'hésite pas à recourir à la surenchère démagogique, ce qui l'amène à reconnaître certaines vérités si bien camouflées en d'autres temps.

C'est ainsi que pour protester contre les récentes décisions concernant l'émigration, une propagande centrée sur la situation des travailleurs a été menée par les plémitifs du pouvoir.

Selon une enquête sur l'émigration parue dans "Nouvelles Economiques" du 15 mars 1972, la population émigrée en France est évaluée à 658 063 personnes se répartissant en :

- 366 063 salariés
- 44 100 familles avec ou sans enfants
- 13 100 familles mixtes.

"Les effectifs les plus importants se situent parmi les hommes de 25 à 45 ans, des hommes qui arrivent en pleine force de travail, sans avoir coûté aucune charge sociale au pays d'accueil".

Notons que "Révolution Africaine" du 24 décembre 1971 estime à 250 000 le nombre de jeunes émigrés dont 200 000 ont moins de 16 ans et 50 000 de 16 à 25 ans.

En ce qui concerne le logement *"les ressortissants algériens sont les plus mal logés"*. 44,9 % d'entre eux occupent des "garnis" où vivent dans les bidonvilles contre 18,2 % d'étrangers.

Toujours selon l'enquête, 95 % de la population active émigrée est salariée et 80 % des travailleurs sont des manoeuvres ou des ouvriers spécialisés dont la majeure partie travaille *"dans des tâches les plus pénibles et insuffisamment rémunérées"*.

Ensuite est donnée la répartition par secteur d'activité :

- Bâtiments et travaux publics	155 367	43 %
- Industries mécaniques	48 447	13 %
- Production des métaux	30 026	8 %
- Industries chimiques	18 793	5 %
- Transports	8 904	2,5 %
- Industries textiles	11 422	3,5 %
- Matériaux de construction	11 738	3,5 %
- Mines et carrières	6 639	
- Agriculture	5 473	
- Services publics	18 180	5 %
- divers	45 445	12,5 %
<u>TOTAL</u>	360 444	100

Les récentes décisions réduisant l'émigration vers la France et l'aggravation du chômage à l'intérieur du pays, inquiètent sérieusement la bourgeoisie d'Etat algérienne.

En effet :

1) Le Plan quadriennal n'a pas créé d'emplois. Il s'est, au contraire, soldé par une augmentation du nombre des sans-travail, par suite des nombreux licenciements et des nouveaux candidats à un emploi.

Le chômage prend une grande extension et touche de plus en plus de travailleurs, même qualifiés, qui sont obligés d'émigrer pour trouver un emploi. (477 travailleurs diplômés ont officiellement émigré en 1969).

Selon une publication officielle, le nombre des demandes d'autorisation de départ vers la France pendant le dernier trimestre 1970 est de 13 926 dont :

- 2 348 de Tizi-Ouzou
- 3 939 de Batna
- 4 434 d'Oran.

Il convient de souligner à ce propos les contradictions de la politique de la bourgeoisie.

. D'un côté, le pouvoir met en place certaines structures (Instituts de Technologie, centres d'apprentissages) destinées à donner une formation technique à des jeunes ; mais, de l'autre, il ne procure pas les emplois nécessaires. Ces jeunes qualifiés sont au contraire orientés vers les pays étrangers, ceux-ci n'acceptant plus de prendre en charge la formation de l'émigré. Il leur est en effet plus profitable d'utiliser une main-d'oeuvre immédiatement rentable et le plus souvent moins rémunérée.

. La principale raison avancée par les dirigeants pour justifier le chômage qui sévit dans notre pays est le manque de qualification des travailleurs. En réalité, les qualifiés existants bien que peu nombreux ne sont pour la grande partie pas employés.

. Notons, en outre, le caractère démagogique de la propagande sur la "réinsertion" des travailleurs qualifiés. Il s'agit en fait de maintenir chez les émigrés des illusions quand au retour dans leur foyer. La supercherie n'a pas échappé aux travailleurs. Kaïd AHMED a lui-même reconnu : *"il y a eu des déceptions des émigrés qui ont été réinsérés et finalement n'ont pas été assurés du logement, du travail garanti selon une convention collective ou individuelle. Il y a eu des retours en Europe, ce qui n'a pas manqué de créer une situation psychologique qui n'est pas favorable à la réinsertion"*. (El Moudjahid du 14 janvier 1972).

2) La réduction à 25 000 par an du nombre des travailleurs algériens admis en France entrave le rôle de l'émigration comme trop plein pour la main-d'oeuvre inemployée en Algérie. Les bourgeois d'Etat voient d'un mauvais oeil les difficultés intérieures qui en découlent, ainsi que la réduction de rentrées de devises qui va en résulter. Celle-ci s'est aggravée par la décision supprimant, à partir du 1er janvier 1972, le paiement des allocations familiales aux travailleurs pour les familles demeurées au pays, ainsi que par la diminution des mandats par suite du chômage qui atteint les émigrés. A ce propos, l'auteur de l'enquête note que *"dans le domaine du travail, le chômage qui les (les émigrés) touche, atteint des proportions inquiétantes"*.

(14.

Aussi, le pouvoir tente, par tous les moyens, de "valoriser" l'émigration. Citons :

- la recherche de débouchés nouveaux : dans un discours prononcé au VIème Congrès de l'Amicale à Lille, GHRAIEB demande : *"que soit activée la convention signée entre la Belgique et l'Algérie et que le marché de l'emploi allemand s'ouvre sur les Algériens"*.

- la limitation de l'émigration aux travailleurs mariés non accompagnés de leurs familles, seuls susceptibles d'envoyer des mandats.

Les victimes de ces marchandages restent les émigrés dont l'hostilité à la politique du pouvoir est clairement exprimée. Aussi, la bourgeoisie, par l'intermédiaire de ses valets a intensifié sa propagande en direction de l'émigration. Les thèmes sont essentiellement :

. la réinsertion

. l'arabisation des jeunes au nom d'un prétendu attachement à la culture arabo-islamique, ce qui vise en fait à étendre aux émigrés l'emprise idéologique de la bourgeoisie.

o o o

SITUATION DES MASSES

FONCTIONNARISATION : UNE DECISION POUR METTRE AU PAS LES TRAVAILLEURS -

Les travailleurs des ports (dockers) se répartissent en deux catégories les permanents et les occasionnels (ceux qui travaillent de temps en temps). Ces derniers sont composés de chômeurs de plus en plus nombreux à chercher un travail comme docker.

Au port d'Oran, ils sont des centaines qui, tous les jours, sont là très tôt à attendre qu'un bateau accoste dans l'espoir d'être employé à le décharger. Pour la plupart, l'attente est vaine. Un travailleur explique : "*j'étais ici depuis cinq heures du matin. Je n'étais même pas sûr d'être pris. Je retournerai donc bredouille dans mon village*". (La République du 19 février 1972).

Pour ceux qui travaillent, les conditions sont extrêmement pénibles et rien n'est fait pour les améliorer. Les accidents sont très fréquents et souvent mortels. "*Il n'y a pas très longtemps, au cours d'une descente dans une calle quiconque se trouvait dedans ressortait sur un brancard*". (La République du 10 février 1972).

D'autre part, il n'existe aucune structure sanitaire et quand un accident survient, les travailleurs sont obligés de se débrouiller par leurs propres moyens. "*Un jour, raconte l'un d'eux, un des nôtres s'est blessé. Nous déchargions de la marchandise d'un bateau étranger. Nous sommes montés voir le capitaine de bord. Il refusa net de le soigner ... Nous dûmes aller à l'hôpital d'Oran avec nos moyens du bord pour quelques tampons de teinture d'iode*". (La République du 19 février 1972).

En plus, il convient de noter les salaires de misère et l'instabilité de l'emploi, les licenciements (cas du port d'Arzew), etc ... Cette situation aiguise la combativité des travailleurs dockers et la lutte contre leurs exploités amplifie et prend plusieurs formes : grèves fréquentes et prolongées jusqu'à satisfaction des revendications, refus de charger ou de décharger, etc ... S'adressant aux dockers, un plumeau aux ordres écrit dans la République du 13 février 1972 : "*On raconte aussi que dès que l'heure à laquelle vous devez arrêter de travailler arrive, vous laissez tomber le chargement. Vous ne reprenez le travail qu'une fois la promesse de vous donner des heures supplémentaires établie*".

Aussi, le pouvoir a récemment décidé par l'intermédiaire de la SONAMA (Société Nationale de Manutention) de "*prendre en main tous les dockers et de les fonctionnariser*". Cette décision a pour but :

1) briser les luttes des travailleurs, contrôler leurs revendications en les mettant sous la coupe directe de l'Etat (Ministère des Transports) et en tant que fonctionnaire de l'Etat, il devient plus facile de les réprimer.

(16.

2) baisser les salaires : le pouvoir reste muet sur cette question, mais selon les travailleurs : *"certains d'entre nous arrivent à atteindre 700 à 800 DA par mois. Demain, on nous dira vous travaillez à 300 ou 400 DA. Ça ne nous arrange pas du tout"*.

Aussi, tous les dockers se sont opposés à cette décision : *"nous refusons la fonctionnarisation parce que nous ne savons pas ce qu'elle nous apportera. Nous ne savons pas quel sera notre traitement, notre rémunération ..."*

Pour faire accepter la fonctionnarisation, le pouvoir a pourtant cherché avec acharnement à diviser les travailleurs en opposant les intérêts des permanents et ceux des occasionnels. En effet, la fonctionnarisation, rejetée par les dockers permanents a été présentée comme bénéfique pour les occasionnels.

Cette manoeuvre de division n'a pas échappé aux dockers qui l'ont dénoncée en réaffirmant leur unité. Les permanents ont déclaré : *"que nos frères auxiliaires se détrompent, nous sommes et seront toujours avec eux"*.

o o o

LE PROBLEME DE L'EAU DANS LA REGION D'ORAN

A la suite de la cassure d'un tronçon de la canalisation permettant l'approvisionnement en eau de la ville d'Oran à partir de la source de BENI-BAHOEL, toute l'Oranie a été privée d'eau pendant plus de deux semaines. C'est à partir du jeudi 2 mars 1972, date à laquelle la rupture de la canalisation fut provoquée par le glissement d'une colline située dans la wilaya de TLEMCEM à cinq kilomètres de SIDI ABDELLI que le cauchemar commença pour les habitants de cette région, notamment pour les 600 000 oranais. Les responsables de la SONADE (Société Nationale de Distribution d'eau potable et industrielle) après avoir localisé cette première cassure avaient affirmé que la panne durerait tout au plus 36 heures de travail. C'était ignorer totalement l'état lamentable des canalisations d'eau qui datent d'une vingtaine d'années, mais qui surtout n'ont jamais été entretenues. En effet, au lieu de quelques heures, cette panne devait nécessiter plusieurs semaines. Chaque fois, qu'un tronçon de cette canalisation longue de 170 km était réparé, on apprenait de nouvelles cassures à d'autres endroits et la panne s'éternisait rendant la situation de plus en plus insupportable pour les habitants.

Quelques témoignages

Le journal "La République" du 15 mars 1972 après avoir recueilli les impressions d'une ménagère, bidons en mains, qui lui déclara : *"Ils (ses enfants) sont sales et je ne peux ni les laver, ni les changer de vêtements. D'ailleurs, c'est bien simple ! la corbeille à linge sale est pleine à craquer. Même l'eau de Saïda pour préparer le biberon de mon fils se fait rare. Quand on la trouve, elle est vendue à un dinar la bouteille. Encore faut-il la trouver!"*.

remarquait que "quelques cinquante femmes entouraient les immenses bassins communs où toutes lavaient leurs linges avec une même eau. Et quelle eau ! C'est plutôt un liquide où flottaient pas une, ni deux, mais des dizaines de peaux d'oranges. A la surface, noyant ces déchets, ce n'est autre qu'un liquide gris vaseux et stagnant où des centaines et des centaines de pantalons, tricotés chaussettes, langes à bébé, etc ... sont lavés."

La pénurie d'eau est venue aggraver une situation sanitaire déjà désastreuse. En effet, le même journal note que "les établissements publics (écoles, CHUO, etc ...) souffrent également de ce manque d'eau. Les conséquences sont graves. Au centre hospitalier et universitaire, on déclare que seuls les cas urgents sont traités en chirurgie. Le matériel médical nécessaire aux interventions est stérilisé en dehors de l'hôpital".

On craint les épidémies, car les sources de maladies se multiplient en raison du manque d'eau. Le journaliste en donne un exemple : "le lavoir : une source de maladies par excellence, plutôt qu'une réalisation tendant à améliorer les conditions sanitaires de la population de ce quartier déjà insabubre".

Le correspondant du Monde du 20 mars 1972 note que "les établissements scolaires menacent de fermer leurs portes". Leur situation s'est détériorée car ils n'ont plus d'eau, "même saumâtre" explique La République du 8 mars 1972.

Cependant, l'eau ne manque pas pour tout le monde. En effet, sur El Moudjahid du 15 mars 1972 on pouvait lire "cette famille de Gambetta qui recevra des invités venus de très loin dut intervenir plusieurs jours auprès de la régie communale qui finalement lui remit plusieurs bombonnes d'eau". D'autre part, à l'occasion de cette panne, certains journalistes se rendent compte qu'il y avait des quartiers populaires privés d'eau durant toute l'année.

Conséquences de cette panne

Cet accident a provoqué l'arrêt de plusieurs centaines d'unités de production et la "mise en congé obligatoire" de plusieurs milliers de travailleurs.

La République du 7 mars 1972 affirme que "toutes les unités de production implantées entre TLEMCEM et ARZEW et à 20 km de part et d'autre de la canalisation ont arrêté de tourner. Elles sont au nombre de 300 environ dont la Tannerie d'EL AMRIA, l'unité de la SONITEX d'EL KERMA, le chantier de construction de la raffinerie d'Arzew, etc ...".

Citons quelques exemples :

"Les 1900 ouvriers de la SONITEX étaient priés de rentrer chez eux. C'est aussi le cas du complexe laitier CLO, des bains maures, etc ..." (El Moudjahid du 15 mars 1972).

Au complexe de OUED-TLELAT "un congé obligatoire de 900 personnes, jusqu'à rétablissement de la distribution" (La République du 7 mars 1972).

Cependant, pour les responsables et les P.D.G. des sociétés, le problème ne réside pas dans les conséquences sur la situation des masses populaires et des travailleurs, mais dans le "manque à gagner" entraîné par l'arrêt de la production. Le journal La République du 7 mars 1972 écrivait déjà que "les pertes sèches sont estimées pour les 300 usines à plus d'un milliard d'anciens francs".

- en ce qui concerne la SONITEX, dans le même numéro de ce journal on pouvait lire les impressions de son directeur qui expliquait que l'unité était paralysée : "d'où un manque à gagner de l'ordre de 30 milliards d'anciens francs".

- pour la raffinerie d'Arzew, vu que l'eau saunâtre ne peut être utilisée sans risque de détériorer les installations, "le chantier de construction de la raffinerie d'Arzew est au point mort" et les dégâts sont beaucoup plus graves pour les responsables : "ceci entraîne d'ores et déjà un retard de production dont la perte est évaluée à ... un million de dinars par jour".

Mais, ces chiffres ont été publiés quelques jours seulement après le début de la panne et d'autres unités ont dû fermer leurs portes au fur et à mesure "à la date du 7 mars (ceci) avait déjà fait perdre l'équivalent de 12 millions de francs à l'industrie algérienne" notait le journal Le Monde le 20 mars 1972.

Les responsables algériens ne cachent pas leur intention de récupérer ce "manque à gagner" en utilisant tous les moyens nécessaires et, en particulier, par la surexploitation des travailleurs qui déjà n'avaient pas été payés durant cette panne. Ainsi, les dirigeants de la tannerie d'EL AMRIA qui les premiers jours avaient demandé aux travailleurs de s'occuper de l'entretien des machines, déclaraient dans La République du 15 mars 1972 "l'arrêt de notre unité souligne le directeur a également occasionné la paralysie de toutes les usines à qui nous fournissions la matière première. Durant les premiers jours de la panne, le personnel était chargé de l'entretien des machines. Aujourd'hui, il est en congé et récupérera dès que l'eau sera rétablie à raison de deux heures supplémentaires par jour. Le déficit s'élève à 500 000 dinars environ". Quant au directeur de la SONITEX d'EL KORMA, c'est dès les premiers jours qu'il déclara à la République du 7 mars : "les journées seront récupérées. Il est impossible de les réduire sur le congé annuel car l'unité doit fermer un mois plein en été pour la révision des machines".

Ainsi, pendant que ce directeur ira prendre ses vacances au soleil, les travailleurs n'auront pas droit au repos et seront exploités sauvagement pour récupérer le retard de la production.

La spéculation -

Même cette panne d'eau a été l'occasion aux bourgeois algériens de se remplir les poches. Tous les moyens ont été utilisés : augmentation des prix des boissons minérales et gazeuses, location des camions pour le transport d'eau, trafic sur les jerricanes. Bien sûr, on essaie de faire croire que ce sont les "sokote" (marchands d'eau) qui sont les véritables spéculateurs : "les spéculateurs, les "sokote" font leur beurre "ces jours-ci ... trois DA la jerricane de 20 litres !" écrit un journaliste sur le numéro de la République daté du 15 mars 1972. Or, dans ce même journal, mais dans un numéro daté du 24 février 1972 (donc avant la panne) on pouvait lire des témoignages de quelques uns de ces chômeurs déguisés : "je fais ce travail depuis cinq ans à raison de treize heures par jour. J'entame ma tournée dès sept heures du matin pour ne rentrer chez moi que vers six heures du soir, à la tombée de la nuit. Ma recette ? Très faible. Je gagne en moyenne cinq à sept dinars par jour", et de préciser "mais nous ne faisons pas payer ceux qui sont dans notre cas, non pas la profession, mais dans le besoin de boire, alors qu'ils n'ont pas d'argent".

Un autre âgé de 67 ans et pratiquant cette activité depuis quatre ans après une interruption d'une année au cours de laquelle il a pu être employé sur un chantier de construction déclarait : "malheureusement, dès que les travaux ont pris fin, j'ai dû reprendre mon ancien métier pour assurer la "crouûte" de mes sept enfants."

Comment se fait-il alors que le prix d'un jerricane d'eau est passé de 0,30 DA à 3 DA ? Les affairistes voulaient profiter de l'occasion, ont-ils organisé des jeunes et des vieillards pour aller vendre cette eau à un prix fort élevé ? C'est en tout cas une pratique courante et même des commissaires de police le font chez nous.

Cette campagne contre les "sokote" vise en fait à détourner le mécontentement des masses pour leur faire oublier les véritables responsables de cette situation. En réalité, ce n'est pas la première fois que ORAN subit une pénurie d'eau. Au contraire, c'est un problème qui s'est toujours posé, mais que le pouvoir a toujours essayé d'escamoter. Le journal La République dans son numéro daté du 8 mars le confirme clairement : "*cependant, même en période normale, des quartiers périphériques comme par exemple la cité Petit, sont desservis en partie par de l'eau saunâtre*". Et cela quand les responsables ne décident pas purement et simplement de couper l'eau pour une raison ou une autre : "*la plus courante étant due au non-paiement des quittances d'eau*" écrit La République du 24 février 1972.

PENURIE D'EAU DANS D'AUTRES REGIONS

Dans notre pays, la question de l'eau a toujours préoccupé les masses populaires. Que ce soit en Kabylie, dans les Aurès, dans le Sud ou même dans les quartiers populaires des grandes villes, l'eau manque en permanence. Voici quelques témoignages récents.

Alger - El Moudjahid du 22 mars 1972 rapporte : "*les habitants de Fontaine Fraîche, à hauteur de BAB-EL-OUED, ont eu vendredi dernier une désagréable surprise : l'eau leur avait été coupée sans aucun avertissement. Ainsi depuis six jours, tout le quartier est privé d'eau. Actuellement, la charge de l'approvisionnement en eau incombe aux fillettes et garçons qu'on voit sillonner les rues, avec des seaux à la main*".

Cherchell - El Moudjahid du 11 mars 1972 signale : "*vu la gravité de la pénurie d'eau, vu les menaces persistantes de sécheresse qui pourraient survenir aux différentes récoltes ...*"

Tiaret - La République du 2 mars 1972 note : "*La sévère pénurie d'eau potable qui sévit à Tiaret depuis de nombreuses années prendra fin dès le début de cet été ...*" Mais, plus loin, il ajoute que "*d'une façon ou d'une autre, la commune précise que ce problème ne peut être réglé dans l'immédiat étant donné le manque de produits chimiques*".

L'ETAT SEUL RESPONSABLE

A l'occasion de cette récente coupure d'eau, beaucoup de faits signalés par la presse, prouvent que le véritable responsable ne peut être que l'Etat algérien. Ce dernier n'a cessé de chercher des moyens pour enrichir les différentes bourgeoisies aux dépens des intérêts de l'immense majorité des Algériens. Même l'eau n'a pas échappé à cette règle. Dans les jours à venir, selon El Moudjahid, du 15 mars 1972, il faut s'attendre à une augmentation du prix de l'eau. "*Aujourd'hui, la SONADE demande à la commune d'augmenter son tarif*". Ainsi, les masses vont encore voir la situation s'aggraver en raison des contradictions qui existent au sein de la bourgeoisie algérienne.

Le Directeur de la SONADE a déclaré à la République du 9 mars 1972 :
"les moyens financiers peuvent être trouvés pour remettre entièrement en état le pipe. Il suffit d'une entente avec les communes" car "l'eau est vendue à 17 centimes aux communes qui la revendent, comme pour Oran, à 77 centimes" et de préconiser "nous devons prendre en charge la distribution de l'eau prochainement".

Les communes ne voient pas d'un bon oeil un tel projet. Ainsi, pour préparer les intérêts de la SONADE et ceux des responsables communaux, le pouvoir a décidé d'élever le prix de l'eau. C'est donc sur le dos de la population oranaise (environ 500 000 habitants) que se règlent les conflits entre les bureaucrates du régime. Ces derniers exploitent les lamentables conditions de vie des masses pour se remplir les poches. Rien n'est fait dans le sens d'une amélioration de la situation. Au contraire, les possibilités qui existent sont gaspillées. El Moudjahid du 15 mars 1972 est révélateur à ce sujet :

"Une station de pompage a été construite près de Tlemcen. Elle a coûté 500 à 600 milliards d'anciens francs. Elle ne fonctionne pas. Elle n'a jamais fonctionné". Pourtant "il suffit d'appuyer sur un bouton, sur un simple bouton".

o o o

Des camarades nous

écrivent du pays

"A propos de la "révolution agraire", il y a des réactions qui commencent à se faire sentir. Elles viennent des petits et moyens paysans qui ne veulent pas se laisser faire. Quant aux grands propriétaires, ce sont eux qui mènent la danse. A Constantine, des bruits courent que des gens d'une tribu possédant des terres à côté des coopératives des anciens Moudjahidine se sont accrochés avec l'armée. Celle-ci est en effet présente dans les douars. Dans la région de Bougie, elle occupe les anciens postes de l'armée coloniale (S.A.S.). A Sétif, et, plus précisément, à El Ouricia, deux familles se sont disputées à cause des problèmes de terre. L'une a fait appel à la gendarmerie, l'autre à fait face. Deux gendarmes ont été grièvement blessés.

Les paysans qui possèdent des lopins de terre disent qu'ils ne les céderont jamais, même s'ils ne les travaillent pas. C'est une "révolution" des riches contre les pauvres. Les gens pensent que la réforme agraire a été lancée pour endiguer l'exode rural. Mais c'est trop tard.

Dans la région d'El-Asnam, les paysans ont résisté contre l'expropriation

En ce qui concerne l'U.G.T.A., il y a beaucoup de choses à dire. Parmi les anciens militants, nombreux sont ceux pour lesquels le syndicalisme a été un tremplin pour sauter sur des places au sein des ambassades ou dans les entreprises (directeurs ou sous-directeurs). Pour les structures, au niveau national, il y a 18 permanents, un par Fédération. Quant aux structures de base, elles n'existent que sur le papier. Tous les travailleurs que j'ai rencontrés ne croient ni au parti du F.L.N., ni à l'U.G.T.A. Il faut signaler que deux fédérations essaient de bouger un peu, mais d'une façon timide : ce sont celles des P. et T. et de la santé.

Il y a eu une grève à l'hôpital de Sétif. Les éléments considérés comme meneurs se sont trouvés sur la touche. La direction et le parti ont procédé à de nouvelles "élections" où ils ont désigné de fait des gens de leur bord. Le directeur a pendant un mois mené une grande répression : changements de postes, déplacements, retenues sur la paie, etc ... La chasse est faite à tous les travailleurs qui osent répondre. Pour couronner le tout, des "gardes chiourmes" qui provoquent tout le monde ont été installés. Les gens se plaignent de ces mesures.

Les prix continuent de monter. A Sétif, les pommes-de-terre valent 1 DA, la petite boîte de concentré de tomate coûte 1,50 DA, la viande de boeuf 9 DA le kilo, le mouton 14 DA le kilo et il a baissé ! Ainsi, la vie est extrêmement chère et en plus beaucoup de choses manquent. La semoule est introuvable. Il en est de même pour le mazout et les bouteilles de gaz. J'ai vu, à Kenchela, une queue de plusieurs centaines de personnes pour avoir une bouteille de gaz vendue 10 DA au lieu de 8 DA. (Il est d'ailleurs interdit, sous peine d'amende, de prendre du bois dans la forêt). Des gens ont enfoncé la porte du magasin et pris des bouteilles de gaz. Le propriétaire a appelé la police, mais les gens ont refusé de payer.

La spéculation bat son plein et on assiste parfois à des bagarres avec des commerçants.

Le problème du logement est de plus en plus grave. A Constantine, le quartier Sabatier et un autre sont complètement démolis. Les loyers atteignent 200 DA plus les frais. A Sétif, les loyers ont été augmentés parfois de 30 DA par logement et par mois. De vives réactions ont eu lieu surtout chez les gens habitant les vieux immeubles qui ont été construits dans le cadre du Plan de Constantine ou par la CASOREC. Ces réactions sont le refus de payer l'augmentation, l'organisation en comités de locataires, etc ...

Au nom de la politique "d'assainissement" plusieurs bidonvilles ont été rasés, jetant les gens dans la rue. A Constantine, et maintenant c'est à l'échelle nationale, les responsables font la collecte pour redémarrer la construction de la mosquée de Constantine. Dans cette ville, tout un quartier a été détruit par les inondations. Les familles qui ont échappé campent dans un terrain sous des tentes que la Croix Rouge internationale a fournies. Cette semaine, deux vieillards et deux enfants sont morts de faim et de froid. Pendant que ces familles sont abandonnées sous des tentes, la municipalité de Constantine accueille le président roumain dans le luxe. Tous les mendiants et cirEURS ont été évacués.

Dimanche, je suis retourné à Constantine où j'ai rencontré des gens que je connaissais. En discutant, ils m'ont dit que la nuit il y a des personnes qui sont dévalisées dans la rue. C'est une bande organisée qui attaque ceux qui ont de l'argent. Les bagarres sont fréquentes et surtout avec la police.

La répression s'est intensifiée. J'ai assisté à une audience du tribunal civil sur cinq procès. Il y a eu 2000 DA d'amendes et de la prison pour des "délits" allant des disputes au vol à la tire. Quant à la façon de juger, elle est révélatrice de la nature de classe de la justice dans notre pays. Les avocats prennent de l'argent pour ne rien dire et les masses réprimées découvrent de plus en plus qu'elles ont à faire à de nouveaux colons.

D'autre part, les gendarmes traquent les taxis sur les routes. Ils les arrêtent tous et leur collent des contraventions parce qu'ils sont soi-disant clandestins. Certains gendarmes partagent la recette avec le taxis qui n'ont pas de carte m'a-t-on dit. En ce qui concerne le prix, il faut payer 30 DA pour aller à Constantine (50 km) et 50 DA pour Alger et dans des conditions lamentables.

En Vrac

Dans une lettre adressée à EL MOUDJAHID du 16 mars 1972, un habitant de BOUZAREAH signale qu'une grande partie de ce quartier n'a pas d'égouts.

"Il n'existe que des fosses sseptiques ou des puits. Le risque d'une épidémie de paludisme ou de choléra, étant donné que l'eau stagne dans ces puits, n'est pas à écarter".

Une entreprise privée tire profit de cette situation en faisant payer 80 DA pour vider un puit menaçant de déborder.

Pourtant *"les habitants ont dressé plusieurs lettres, ainsi qu'une pétition au président de l'A.P.C. de Bouzareah"*. Celles-ci n'ont eu aucun effet ce qui témoigne une fois de plus du mépris des "responsables" pour la population.

o o o

"Je suis père de sept enfants et j'habite une maison presque en ruines que les biens vacants m'ont louée en attendant de me trouver une autre. Depuis, j'ai fait de nombreuses demandes auprès des biens vacants et pas de réponse".

Ayant su, un an et demi à l'avance, qu'une maison allait être libre, ce travailleur fit immédiatement les démarches auprès du maire et des biens vacants. Mais, lorsqu'elle fut libre, la maison ne lui est pas revenue. Quand il est allé voir les biens vacants, ils lui répondirent *"ce n'est pas de notre faute, ce monsieur a été recommandé par M. x."*

Le cas de ce père de famille nous montre bien comment les masses populaires sont écartées des biens de notre pays ; ceux-ci étant accaparés par ceux qui ont le piston et l'argent.

o o o

SITUATION, MORALE ET INDUSTRIALISATION

Le développement du chômage et la misère provoque une détérioration de la situation morale qui atteint des proportions considérables, particulièrement au niveau de la jeunesse de notre pays. Ceci ne manque pas d'inquiéter les bourgeois algériens, effrayés par l'insécurité qui s'installe partout dans le pays. Une lettre adressée à EL DJEICH de mars 1972 est significative à ce sujet :

"Je tiens à vous écrire pour vous dire qu'à Annaba, par exemple, la débauche des jeunes atteint le point limite, malgré les efforts louables des autorités. Il n'est pas très conseillé de traverser la ville après certaines heures du soir : vous risqueriez fort de vous trouver en face d'une bande d'hurluberlus désireux de prouver et de se prouver je ne sais quoi. Tous les moyens sont bons (karaté, judo, boxe, arme blanche, etc ...). Ne parlons pas de la vieille ville qui révèle encore de ces maisons dites "réservées".

Remarquons que cette description concerne la région où est implantée l'usine sidérurgique de la S.N.S.

Elle illustre concrètement les effets sur les travailleurs de la politique "d'industrialisation" du pouvoir.

o o o

LE PELERIN DMAR BOUDJELLAB

Dernièrement, le Ministre de la Santé Publique a parcouru la wilaya d'EL-ASNAM pour prêcher la bonne parole à des habitants qui n'ont cessé de voir leur situation sanitaire s'aggraver. Ces derniers commençaient à être exaspérés par les abus du personnel médical. Combien d'entre eux ont vu refuser l'entrée d'un hôpital à un parent qui était pourtant sur le point de mourir ! Aussi, BOUDJELLAB a-t-il été obligé de le reconnaître : "il est difficile pour l'unité de soins de refuser un malade qui ne peut pas payer, notre rôle est de soigner d'abord, quant à la situation de l'intéressé, elle doit être réglée par la suite". El Moudjahid du 9 mars 1972. (concernant ce problème, lire, plus loin le rémoignage d'un camarade).

En disant cela, le Ministre voudrait que les habitants de la wilaya d'El-Asnam oublient toutes les promesses faites par le pouvoir.

A l'occasion de cette visite, la presse a révélé certaines vérités, mais uniquement dans le but :

1) de faire croire que le voyage du ministre visait à mettre un terme à cette situation. "La situation de l'infrastructure sanitaire, le fonctionnement des services, le chapitre important du personnel médical et para-médical seront abordés au cours de cette visite dans une wilaya qui bénéficiera prochainement d'un programme spécial". (El Moudjahid du 3 mars 1972).

2) justifier que la situation ne peut changer rapidement en raison de sa gravité : "il n'est pas certain de mettre en place toute l'infrastructure nécessaire pour couvrir tous les besoins dans des délais courts". (El Moudjahid du 10 mars 1972).

Ainsi, BOUDJELLAB vient en réalité demander aux gens de patienter.

Mais, citons quelques révélations qui prouvent à quel point la situation s'est dégradée. El Moudjahid du 7 mars 1972 note : "l'absence de médecins spécialisés et l'inexistence même de certaines disciplines pour une wilaya classée prioritaire en matière de santé publique. Bien des centres de soins ne reçoivent la visite du médecin qu'une fois par semaine, quand d'autres localités en sont en permanence dépourvues."

Mais, il ne précise pas pour qui le médecin s'est déplacé. Certainement pas pour soigner ceux qui n'ont pu avoir accès au centre faute d'avoir les moyens de payer les droits d'entrée estimés à pas moins de 200 DA.

Pour la localité d'EL ATTAF qui compte 40 000 habitants mais une seule pharmacie et un hôpital de 320 lits ne disposant pas de chirurgiens, EL Moudjahid du 8 mars 1972 écrit : *"dans le domaine pharmaceutique, certains produits essentiels sont portés absents. Sur le plan financier, l'avance accordée à cet établissement s'élevant à 350 000 DA n'a pas été versée. Cette somme est même jugée insuffisante par les responsables de l'unité dont les dettes estimées à 1 081 800 DA sont loin d'être réglées."* Parions que cette dette n'a pas permis de soigner des malades, mais plutôt de payer les soirées des responsables.

Pour ce qui est de la daïra de AIN DEFLA, on apprend que : *"sur le plan médical, la proportion établie est d'un médecin pour 35 000 habitants"* alors que dans la localité de TENES, l'hôpital *"vit encore sans médicaments en constante pénurie"* signale El Moudjahid du 10 mars 1972.

Le Ministre BOUDJELLAB peut multiplier ses tournées et ses discours, mais les habitants de toutes les wilayates commencent à se méfier des plans, projets, programmes ... sans lendemain !

o o o

ENTREE GRATUITE ... SORTIE PAYANTE

Un camarade nous raconte ce qu'il lui est arrivé à l'hôpital d'AKBOU.

"J'ai amené ma soeur à l'hôpital, le seul existant dans la région. Le jour où je suis allé la chercher, le directeur me dit : "Ou tu paies, et tu emmènes ta soeur ; ou du ne paies pas et je garde ta soeur ici à l'hôpital jusqu'au jour où tu paieras 200 DA."

Pourtant, je lui ai expliqué que son mari était à Alger et qu'il était pauvre et n'avait pas les moyens. Il n'a rien voulu savoir".

o o o

LA PENETRATION AMERICAINE EN ALGERIE

DAVID NEWSOM, sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires Etrangères, a séjourné dans notre pays du 23 au 28 mars 1972 sur l'invitation du gouvernement algérien.

El Moudjahid qui d'habitude fait du potin quand il s'agit de visites de représentants des pays de l'Est, s'est abstenu cette fois-ci de faire une publicité tapageuse. Trop de publicité à cette occasion aurait nui au prestige du "pouvoir révolutionnaire", d'autant plus que cette visite, comme le souligne le journal Le Monde du 29 mars 1972, "constitue le pas le plus important franchi vers la normalisation des rapports algéro-américains".

El Moudjahid a tout de même été obligé de révéler dans son numéro du 25 mars 1972 par quelques lignes que NEWSOM a visité à son arrivée la "zone industrielle d'Arzew". C'est dans cette zone que des usines et des installations portuaires, nécessaires à l'exportation des hydrocarbures vers les U.S.A. seront construites, si Nixon cautionne les accords sur le pétrole et le gaz que la Sonatrach a signé ces derniers temps avec les firmes U.S.

Le Secrétaire d'Etat américain venu selon ses dires pour "prendre connaissance des réalisations de l'Algérie depuis dix ans" a eu des entretiens avec YAKER et ABDESSELAM durant la journée du 25 mars et a été reçu deux jours après par BOUMEDIENNE à qui il a remis un message de bonne volonté de la part de NIXON. El Moudjahid du 28 mars 1972 voudrait nous faire croire qu'il n'a été question, durant cette entrevue de deux heures, que de "causes de libération et de lutte des peuples pour leur liberté et leur indépendance". Il est évident qu'il n'en est rien et que l'on a plutôt discuté affaires comme le laisse entendre le même numéro du journal Le Monde qui faisait remarquer qu' "un ministre algérien nous a indiqué, pour sa part, que la visite à Alger de NEWSOM avait été "utile" et avait permis de faire le point des relations bilatérales". On peut même aller plus loin et affirmer, sans risque de se tromper, qu'il a été surtout question des concessions que le gouvernement algérien était prêt à consentir à l'impérialisme U.S. afin que la Commission fédérale américaine de l'Energie (la F.P.C.) donne un assentiment définitif aux accords pétroliers (notamment celui d'El Paso). NEWSOM n'a-t-il pas déclaré à la presse "qu'il faisait confiance à l'Algérie en tant que fournisseur d'énergie" et "qu'il considérait son voyage comme un "succès". On ne saurait être plus clair ! Du reste, BOUMEDIENNE qui lui est au courant du contenu du message de NIXON s'est empressé de se rendre à Oran, le lendemain même de l'entrevue avec NEWSOM, pour inaugurer en compagnie de ABDESSELAM le lancement des travaux du gazoduc Hassi R'Mel - Arzew.

Ce pas franchi par l'impérialisme U.S. dans sa pénétration dans notre pays n'est pas un fait du hasard. Il n'est pas non plus une conséquence de la crise pétrolière de l'année 1971, comme voudrait le faire croire BOUMEDIENNE qui affirmait, lors d'une interview accordée à la revue libanaise "AD-DESTOUR" en octobre 1971 :

"L'accord signé avec EL PASO est une affaire purement commerciale. Nous possédons du gaz. Des sociétés américaines se sont proposées de l'acheter, devons-nous le vendre ou pas ? L'Iran vend bien son gaz à l'U.R.S.S. La vente de notre gaz aux Etats-Unis était d'autant plus commerciale qu'elle intervenait à un moment où la France voulait nous imposer un blocus."

A travers une étude des relations algéro-américaines, durant les quinze dernières années, nous nous rendons compte d'une part que les Américains ont préparé leur coup depuis bien longtemps et, d'autre part, que l'implantation du capital U.S. a atteint un niveau extrêmement grave pour les conditions d'existence des masses populaires de notre pays. Nous noterons surtout le rôle joué par la bourgeoisie d'Etat algérienne dans le développement de la pénétration du plus grand ennemi des peuples du monde. L'aide que ce dernier a trouvée auprès de celle-ci dans l'extension de sa zone d'influence intervient à une époque où précisément son hégémonie dans le monde est sérieusement menacée du fait de ses crises internes qui ne cessent de s'aggraver grâce aux luttes des peuples et notamment les luttes victorieuses des peuples du Vietnam, du Cambodge et du Laos.

Le désir des Américains de faciliter leur pénétration dans notre pays en achetant la subordination des responsables algériens s'est manifesté bien avant l'indépendance. Les institutions internationales ont servi de couverture à leurs visées déjà pendant la guerre de libération nationale. Dans la Revue "Maghreb" n° 8 du mois d'avril 1965, on pouvait lire : *"dès avant l'indépendance, par l'intermédiaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, les Etats-Unis, à partir de 1956, ont fourni quelque 150 000 tonnes de vivres, des tentes et des produits pharmaceutiques d'une valeur de 22 millions de dollars destinés aux réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc."* Cette aide aux réfugiés n'était pas désintéressée puisqu'elle entrait dans le cadre de la politique de pénétration des Américains à la faveur de la décolonisation d'un certain nombre de pays parmi lesquels figure l'Algérie.

Première étape : Infiltration durant la période 1962 - 1965

Au lendemain de l'indépendance, l'obstacle principal à la pénétration américaine ne pouvait être que la mobilisation du peuple algérien et, en particulier, des travailleurs qui n'avaient pas hésité à occuper les terres abandonnées par les colons. Cette mobilisation, non seulement s'opposait à l'entrée des Américains, mais risquait même de menacer leurs intérêts déjà existants en Algérie : dans le seul secteur pétrolier une dizaine de sociétés américaines (Esso, Mobil, Phlips, Texaco, Standard of California, Sinclair, Tide water, El Paso, etc ...) participaient au pillage du pétrole saharien. Or, le but de ces sociétés qui déjà étaient gênées par le fait colonial qui les obligeait à s'approvisionner en priorité avec du pétrole algérien à un prix plus élevé que celui auquel elles pouvaient se le procurer par le pillage des pays du Moyen-Orient, était d'accroître leurs bénéfices.

Devant une telle menace, les hommes d'affaires américains décidèrent d'aider à la consolidation du pouvoir de BEN BELLA, lequel s'était avéré décidé à démobiliser le peuple algérien grâce à des discours et à des mots d'ordre démagogiques.

En livrant jusqu'à 400 000 tonnes de denrées alimentaires par an (blé, farine, margarine, etc ...) les Américains épargnèrent au gouvernement de BEN BELLA de sérieuses difficultés face aux revendications d'environ 4 millions de chômeurs. Rappelons que de grandes manifestations de chômeurs eurent lieu notamment dans la ville d'Oran en janvier 1964. BEN BELLA pouvait alors calmer leur mécontentement en leur offrant, à défaut de travail, de la nourriture, et les responsables algériens ne manquèrent pas de trouver là un moyen de s'enrichir en mettant en vente ces dons et en les remettant en guise de salaires aux travailleurs. De 1962 à 1965, le gouvernement algérien reçut ainsi une aide en nature évaluée à 37 millions de dollars.

Parallèlement, le gouvernement américain donna son accord à l'octroi en 1964 au pouvoir d'Alger par la Banque Mondiale d'un prêt de 22,5 millions de dollars destinés à financer l'usine de la CAMEL à Arzew. Celle-ci fut la première usine de liquéfaction de gaz naturel construite dans le monde. Les desseins nourris par le capitalisme international ne datent donc pas des années 1970-1971 et on pouvait les entrevoir à l'occasion de cette affaire.

Ayant réduit l'Algérie à un réservoir de pétrole, après l'avoir maintenue durant longtemps au rang de fournisseur de produits agricoles et surtout de vin, la bourgeoisie internationale voulait-elle donner une nouvelle spécialisation à notre pays après avoir prospecté ses réserves de gaz ? Les nombreux accords signés depuis avec les Américains confirment ces visées et le succès de la pénétration américaine.

Dès le coup d'Etat du 19 juin 1965, les Américains, tout en maintenant leur aide alimentaire (estimée à 20 millions de dollars durant l'année 1966) multiplient les missions et les visites en Algérie afin d'étudier en accord avec les nouveaux responsables algériens les possibilités d'extension des relations. Signalons qu'après la visite de KAID AHMED aux Etats-Unis durant le mois d'octobre 1965, où il s'entretint avec DEAN RUSK, l'administrateur de l'agence américaine d'aide à l'étranger, WATERS, se rendit en Algérie en novembre 1965. En juin 1966, ce fut le tour de MENVEN Williams et PALMER, respectivement secrétaire et sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines de rendre visite aux dirigeants algériens. Trois mois après, une mission américaine fit un séjour afin d'étudier des projets de création d'industries. Il faut dire que les Américains avaient réussi à trouver un excellent allié en la personne du nouveau ministre de l'industrie ABDESSELAM qui n'a cessé depuis, d'être l'artisan d'une politique de reconversion des alliances au profit du plus grand des impérialismes : l'impérialisme U.S. Mais, ABDESSELAM devait vite se rendre compte que dans un marché réservé, un changement d'alliance n'est pas chose facile.

En effet, quelques temps à peine après la création en février 1966 d'une société mixte algéro-américaine, ALFOR, associant la SONATRACH et la firme "SOUTH EASTERN DRILLING Co" de Dallas, et la signature le 9 mai 1966 d'un protocole d'accord associant toujours la SONATRACH à la CONCH INTERNATIONAL METHANE LTD, spécialisée dans la liquéfaction et le transport maritime du gaz naturel, et ayant une forte participation dans l'usine d'Arzew, la presse du pouvoir fit état vers la fin du mois de mai 1966 de difficultés entre les responsables algériens et français au sein de l'ASCOOP. Il était alors nécessaire d'assurer la consolidation de la SONATRACH avec l'aide des Américains.

Deuxième étape : Pénétration accrue des Américains durant la période 1966-1970

ABDESSELAM commença d'abord par persuader BOUMEDIENNE qu'il était nécessaire d'accorder de plus grandes attributions à la SONATRACH. Au départ, cette société nationale fut créée en 1964 avec comme P.D.G. le même ABDESSELAM, et avait tâche la construction d'un troisième oléoduc Hassi-Messaoud/Arzew à l'aide de capitaux koweïtiens et anglais. A ce titre, elle reçut un prêt de 7,5 millions de dinars koweïtiens, accordé le 24 juin 1964 par Fonds Koweïtiens de Développement Economique Arabe ; puis un deuxième prêt le 31 août 1964 d'une valeur de 18,6 millions de livres anglaises versées par un consortium dirigé par la banque anglaise KLEINWORT BENSON LTD. Déjà donc, dès le départ, cette société n'avait rien de nationale et elle le sera encore moins par la suite, contrairement à ce que veut faire croire le gouvernement algérien.

"Pour réaliser la mission qui lui était confiée, SONATRACH est dotée d'un capital de départ de quarante millions de DA algériens divisés en 400 actions d'égale valeur souscrites exclusivement par l'Etat ou des organismes algériens". (Révolution Africaine n° 418 du 2 mars 1972).

BOUMEDIENNE accéda alors à la demande de ABDESSELAM et un décret officiel (n° 66 - 292 du 22 septembre 1966) accorda de plus grandes attributions à la SONATRACH. Celle-ci, tout en gardant son ancien signe devint la "Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation et la Commercialisation des Hydrocarbures". Ces nouvelles attributions n'étaient en fait qu'un moyen de faciliter l'entrée des capitaux américains. Le 24 octobre 1966, deux banques américaines accordèrent à la SONATRACH un prêt d'équipement de 15 millions de dollars. Voilà qui démontre les mensonges du pouvoir : *"le capital de SONATRACH est décuplé et passe de 40 millions de DA en 1964 à 400 millions de DA en 1966. Il est constitué par des apports en surnuméraire et par la valeur de actions détenues par l'Etat dans diverses sociétés établies en Algérie".*

Cela ne pouvait suffire à la bourgeoisie d'Etat algérienne puisque ABDESSELAM décide de créer une nouvelle société mixte ALGEO pour la prospection minière avec la firme INDEPENDX, et rendit visite aux Américains durant le mois d'avril 1967. Pendant plusieurs jours, il sollicita l'aide du sous-secrétaire d'Etat américain, KATZENBOCH, des dirigeants de la Banque Mondiale, des financiers de New York, sans oublier ses amis de Dallas.

Malheureusement, pour ABDESSELAM et ses amis, l'impérialisme américain se trouva dans de grandes difficultés en 1967 du fait que les organisations palestiniennes commençaient à menacer ses intérêts au Moyen-Orient. En juin 1967, les Américains se heurtèrent, à la suite de l'agression israélienne, à la lutte du peuple palestinien. Dans tous les pays arabes, les masses populaires, manœuvrèrent leur soutien à cette lutte par des manifestations violentes. Dans notre pays, le mécontentement fut habilement utilisé par un clan de la bourgeoisie algérienne qui trouvait ainsi un moyen de préserver des intérêts menacés par un engagement de plus en plus apparent du clan dirigé par ABDESSELAM avec un nouvel impérialisme. Le gouvernement de BOUMEDIENNE fut obligé, sous peine de se démasquer, de décider la "rupture des relations diplomatiques et la mise sous contrôle de l'Etat des sociétés anglaises et américaines opérant en Algérie". C'est ainsi que furent nationalisées le 24 août 1967 les firmes ESSO-STANDARD Algérie, ESSO Africa, ESSO Saharienne et MOBIL (distribution et raffinage). Cependant, ces sociétés étaient assurées de recevoir une indemnisation. Encore une fois, pendant que certains y trouvaient leur compte, le peuple algérien fut trompé et devra indemniser ses exploités. Cette fois, le social-impérialisme aida abondamment à la mystification des masses populaires : sous prétexte de venir en "aide aux peuples arabes agressés". L'U.R.S.S. écoula ses canons et réussit en un laps de temps à doubler ses échanges avec Alger entre 1968 et 1969.

Le pouvoir d'Alger dut, devant de telles pressions, tempérer ses tractations avec les Américains durant quelques mois. Pour faciliter la relance de la pénétration américaine, le milliardaire GETTY fit quelques concessions à la bourgeoisie algérienne en signant un accord pétrolier le 19 octobre 1968 et créa une association avec la SONATRACH en vue de la recherche et de la production d'hydrocarbures. Les responsables algériens purent alors reprendre au grand jour les accords avec les firmes américaines. Deux arguments pouvaient les aider à cacher la politique néo-coloniale américaine :

- d'une part, les relations diplomatiques étaient coupées, ce qui leur permettait de parler de relations "purement commerciales" ;

- d'autre part, en faisant beaucoup de publicité à "l'accord avantageux" signé avec GETTY, ils pouvaient mentir en prétendant que les hommes d'affaires américains tenaient compte des intérêts de l'Algérie. BOUMEDIENNE l'a affirmé à maintes reprises, notamment lors d'une interview accordée en mai 1971 à la presse de Montréal (Canada) :

"L'Algérie pourrait (elle le fait déjà depuis quelques années) entretenir avec les Etats-Unis des relations commerciales fructueuses. Les Américains se sont révélés ces dernières années des partenaires consciencieux et corrects. Nous vendons des hydrocarbures, ils sont acheteurs. Tout le monde trouve son compte".

En réalité, les Américains se préparaient habilement à conquérir un nouveau marché.

Cette conquête devait être soigneusement étudiée par les nombreuses sociétés mixtes créées en vue de consolider la SONATRACH face à un adversaire qui a déjà prouvé qu'il n'était pas prêt de se laisser faire. Cinq nouvelles sociétés mixtes virent le jour : ALCORE (30 avril 1969) ; ALFUID (6 mai 1969) ; ALREG (25 juillet 1969) ; ALDIA (5 juin 1970) et ALTEST (1970).

<u>SOCIETES</u>	<u>Capital en millions de DA.</u>	<u>ASSOCIES : Parts 49 %</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
ALFOR		SOUTH EASTERN DRILLING CO	Travaux de forage
ALGED	1	INDEPENDX	Travaux de géophysique
ALCORE	1	CORE LABORATORIES INC.	Etude et Inginiérie
ALFUID	2	DAVIS MUD and CHEMICAL Inc.	Boues de forage
ALREG		GLOBE UNIVERSAL SCIENCES Inc.	Travaux de géophysique
ALDIA	0,05	MINERALS GROUP DRESSER	Recherche de gisements
ALTEST	2	BAKER OIL TOOLS	Services pétroliers

Signalons aussi la CAMEL, société de liquéfaction de gaz où la CONCH possède 40 % du capital.

En plus de ces sociétés mixtes (que les responsables algériens présentent comme des associations dans lesquelles il existerait une soi-disant "*participation majoritaire de la SONATRACH au capital de ces sociétés*"), rappelons qu'il y avait aussi d'autres associations conclues entre la SONATRACH et les firmes CONCH (mai 1966), GETTY (octobre 1968) et EL PASO. Comment fut préparée la mainmise des trusts américains sur le débouché des hydrocarbures algériens ?

Les Américains devaient avant tout consolider les rangs du clan de la bourgeoisie d'Etat qui leur était favorable. Ce fut chose faite grâce à l'augmentation entre autres du nombre de P.D.G. Chaque société mixte devait avoir un P.D.G. algérien. Dans l'association GETTY-SONATRACH, la direction est confiée à sept personnes dont quatre Algériens et trois Américains. Comme ce sont les Américains qui sont spécialistes en la matière, les P.D.G., directeurs, directeurs-adjoints ... ne sont là que pour toucher des revenus énormes, versés en plus en dollars U.S. On raconte que ABDERRAHIM, directeur commercial de la SONATRACH reçoit à chaque déplacement dans Alger pas moins de 400 DA à titre de frais de transport, cumulés avec le salaire, frais de mission, jetons de présence au conseil d'administration de multiples sociétés (parfois bidons), commissions au titre des contrats signés ...

On a même parlé ^{le} de limoger pour un détournement gigantesque, mais parmi ses complices figurerait un certain nombre de personnalités haut placées : GHOZALI ? ABDESSELAM lui-même ? ...

Les créations de sociétés mixtes devaient être aussi prétexte à l'entrée des agents et experts américains. Actuellement, d'après Le Monde du 29 mars 1972, leur nombre serait d'environ 400 travaillant pour le compte de la SONATRACH et des firmes U.S. L'Express n° 1027 écrivait quant à lui en mars 1971 :

"Déjà les sociétés américaines sont à pied d'oeuvre. A radio Alger, on vilipende à longueur de bulletins les "américano-sionistes" ou les "capitalo-yankées". Mais, à l'Hôtel Saint-Georges, on parle américain à tous les étages avec l'accent de Dallas".

La SONATRACH pour accueillir ces nombreux conseillers américains a d'ailleurs fait construire un nouveau siège social qui n'a pas coûté moins de 270 millions de dinars. Ce gaspillage n'est pas étonnant quand on sait que les Américains avaient pris en charge la formation de technocrates ne connaissant que les méthodes de gestion américaines basées sur le gaspillage et la rationalisation de l'exploitation des travailleurs destinés à enrichir les bourgeois algériens et leurs nouveaux maîtres américains.

Les experts américains prirent aussi en charge les préparatifs dans les autres domaines :

1) Sur le plan technique -

Les accords signés dans ce domaine avec les Américains devaient fournir les outils nécessaires aux sociétés mixtes. Ainsi, la GEOSPACE CORPORATION conclut un contrat le 4 février 1969 pour la fourniture de neuf équipes géophysiques et deux centres de calcul pour le traitement des données sismiques. La firme NATIONAL SUPPLY de Houston, s'engagea à son tour le 12 juin 1969 à vendre à la SONATRACH quatre appareils lourds de forage. Enfin, la SCIENTIFIC RESOURCES Co signa un accord le 4 juillet 1969 pour installer pour le compte de la SONATRACH un centre de calcul et former des informaticiens algériens.

2) Sur le plan de la commercialisation -

Un accord conclu le 15 novembre 1969 par la SONATRACH devait permettre à la BOSTON GAS SOCIETY de recevoir du gaz algérien liquéfié grâce au transporteur TEXAN EASTERN CO.

Effectivement, un méthanier lui livra une première cargaison de 40 000 m³ de gaz en mars 1970. Mais, le plus important accord fut signé par EL PASO le 9 octobre 1969 pour l'importation aux U.S.A. de 10 milliards de m³ de gaz naturel algérien par an pendant 25 ans. Depuis, la presse n'a cessé d'en parler, d'autant plus qu'EL PASO NATURAL GAS par un autre accord conclu avec la SONATRACH le 27 octobre 1970 s'engageait à acheter une quantité additionnelle de 5 milliards de m³ par an pendant 25 ans. Par ailleurs, la firme U.S. BECHTEL signa un accord le 13 février 1970 avec la société mixte algéro-italienne SONEMS (associant la SONATRACH à ENTE MINERARIO SICILIANO) pour l'étude d'un projet de construction d'un gazoduc sous-marin reliant l'Algérie à la Sicile. Signalons aussi que les Américains peuvent pénétrer par l'intermédiaire de leurs filiales : ainsi la firme anglaise WILLBROS OVERSEAS, filiale de la firme U.S. WILLBROS BROTHERS signe un accord le 3 juin 1970 pour la construction d'un pipe-line Hassi-Messaoud / Arzew destiné au transport de produits pétroliers. (Une autre filiale la WHITTEMORE signa un accord le 14 mai 1969, non pas dans le secteur des hydrocarbures, mais pour l'implantation d'une usine de papier à Mostaganem).

3) Sur le plan financier

A ce sujet, les responsables algériens voudraient camoufler l'apport en capitaux américains, réalisé grâce aux sociétés mixtes, en parlant comme nous l'avons déjà indiqué d'une "participation majoritaire de la SONATRACH".

Dans toute les sociétés mixtes algéro-américaines, la SONATRACH détiendrait, selon le pouvoir, 51 % du capital. On peut en douter déjà lorsque l'on sait que les capitaux de la SONATRACH elle-même sont essentiellement étrangers : capitaux avancés par les Koweïtiens, les Anglais, les Américains, les Français, les Italiens (qui ont créé deux sociétés mixtes avec la SONATRACH : ALMER et SONEMS). Il semblerait d'autre part, que c'est l'associé américain qui avance les parts, 51 % du capital, que doit verser la SONATRACH. C'est certain dans le cas de l'association SONATRACH-GETTY, car dans les clauses du contrat, il est stipulé que GETTY s'engage à verser à la SONATRACH :

- à titre de concours non remboursable : 2,25 millions de dollars.
- sur chaque permis une avance correspondant au financement qui incombe à la SONATRACH.
- près de 6 millions de DA correspondant aux travaux effectués par la SONATRACH sur certains permis. D'autre part, il est prévu de consacrer pour la recherche au moins 16,8 millions de dollars.

Il est dit aussi que les avances seront remboursées par la SONATRACH en nature, dans la limite de 25 % du tonnage de production qui lui revient (à moins qu'elle ne préfère se libérer en devises convertibles).

Voilà une drôle d'association où le créancier capitaliste accepterait d'être minoritaire en créant une société dont 49 % du capital lui appartient et les 51 % restant sont avancés par lui à une société dont une partie du capital a été encore avancée par lui pour en faire un associé majoritaire !

De qui se moque-t-on ? Il n'est pas surprenant dans un pareil imbroglio que les "majoritaires" algériens ne scufflent mot sur le montant des avances consenties depuis la création en 1966 de la première société mixte par les "minoritaires" américains. Mais, pour se faire une idée de l'énorme masse de capitaux que les Américains ont dû placer en Algérie par cet intermédiaire, il est bon de signaler l'exemple de l'ASCOP qui associait, avant les dernières nationalisations, paritairement la SONATRACH et le groupe EL-ERAP. A ce sujet, Le Monde du 17 décembre 1971 écrivait : *"L'Algérie remboursera dans un délai de cinq à six ans, en devises ou en pétrole, pour une valeur de 50 millions de dollars (275 millions de francs) les avances que ELF lui a consenties dans le cadre de l'ASCOP"*. Pourtant, il ne s'agissait que d'une seule association ! Si ce n'était ces avances, le gouvernement aurait-il pu allouer à la SONATRACH des sommes énormes pour ses recherches pétrolières ? BOUMEDIENNE s'est flatté de cette possibilité dans son discours prononcé le 29 octobre 1971 devant les cadres de la nation : *"Nous avons alloué au Ministère de l'Industrie et de l'Energie, ainsi qu'à la société SONATRACH un montant de 35 milliards pour la recherche pétrolière, crédit qui s'est élevé par la suite à 70 milliards ..."*.

En plus des avances consenties au sein des sociétés mixtes, les Américains ont accordé d'autres prêts : l'EXIMBANK, la Banque d'Export-Import du Gouvernement américain donna son accord pour un premier prêt (19 août 1970) de 7 millions de dollars pour l'achat par AIR ALGERIE de 2 BOEING 727 et un second prêt (20 août 1970) de 8 millions de dollars pour l'achat par la S.N.C.F.A. de 29 locomotives électriques à la GENERAL MOTORS, le plus grand trust du monde. Les Américains ainsi ne s'intéressaient pas seulement au secteur des hydrocarbures, mais grâce à des prêts ils se préparaient aussi à mettre la main sur d'autres secteurs.

Par ailleurs, GHOZALI, Président de la SONATRACH qui a séjourné du 2 au 11 décembre 1970 aux Etats-Unis où il devait comparaître devant la commission fédérale de l'énergie pour plaider en faveur de l'importation du gaz algérien aux U.S.A., reçut un accord de prêt d'un montant de 5 millions de dollars par la banque américaine MANUFACTURERS HANOVER TRUST COMPANY. Ce prêt ne fut versé à la SONATRACH que le 4 mars 1971, ce qui prouve que les Américains n'hésitaient pas à retarder la concrétisation de leurs promesses en vue d'amener les responsables algériens à de plus grandes concessions, d'autant plus que GHOZALI a négocié avec des responsables de l'EXIMBANK les possibilités de plus grands prêts notamment pour la construction d'une nouvelle usine de liquéfaction à Arzew.

4) Sur le plan de la recherche

Les avances consenties par les Américains dans le cadre des sociétés mixtes ont permis d'organiser des programmes de recherche. La firme ICASALS a pu ainsi entreprendre pour le compte de la SONATRACH un programme de recherche de 1,5 millions de dollars à la suite de l'accord signé le 11 avril 1970. De même, la firme AERO SERVICE CORPORATION conclut un accord le 26 septembre 1970 portant sur 8 millions de dollars, mais cette fois-ci avec la SONAREM pour l'inventaire des ressources du sous-dol algérien. Encore un exemple qui prouve que les Américains s'intéressent de plus en plus aux autres sociétés nationales. Jusqu'à cet accord la SONAREM a été surtout sous influence russe et roumaine.

Tous ces préparatifs pourraient expliquer les déclarations de BOUMEDIENNE à l'occasion de la "journée historique du 24 février 1971" : *"Le moment est venu de prendre les responsabilités. Ainsi, avons-nous décidé, aujourd'hui, de porter la révolution dans le secteur du pétrole et de concrétiser les options fondamentales de notre pays dans ce domaine"*.

Mais, on pourrait être plus clair. C'est ce qu'a fait le "pouvoir révolutionnaire" dans son discours aux cadres le 29 octobre 1971 : *"Nous avons continué à nous battre avec détermination, convaincus que nous vaincrons car nous avons mis toutes les chances de succès de notre côté en préparant minutieusement l'engagement sur les plans financier et technique, tout comme sur celui de la commercialisation et de la recherche"*.

Troisième Etape : IMPLANTATION DES AMERICAINS A PARTIR DE 1971

Les événements de l'année 1971 et au début de cette année confirment que l'Algérie est en voie de devenir une nouvelle "Amérique Latine" pour le capitalisme américain.

1) Contrôle du débouché des hydrocarbures algériens -

Citons les accords qui sont intervenus tout le long de l'année 1971 et qui prouvent bien que désormais le débouché du pétrole et du gaz algériens est passé sous le contrôle des trusts américains. Aux 15 milliards de m³ de gaz par an que doit importer aux U.S.A., EL PASO pendant 25 ans, sont venus s'ajouter :

- la vente annuelle de 1,2 milliards de m³ pendant 20 ans à la firme DISTRIGAS (18 mars 1971).

- El Moudjahid du 18-19 avril 1971 annonce que la firme U.S. BECHTEL de San Francisco a conclu au terme de son étude que le projet de gazoduc Algérie-Sicile est réalisable pour 3,9 milliards de DA. Aussi, la SONATRACH est-elle en quête de nouveaux prêts pour financer cette construction.

- La WILLIAMS BROTHERS ENGINEERING COMPANY a signé le 21 octobre 1971 avec la SONATRACH un contrat pour l'étude du système de canalisation pour le transport de gaz saharien vers les pays d'Europe Occidentale en passant par le Maroc et Gibraltar. La SONATRACH a pu bénéficier d'un financement de 90 % de la valeur du contrat.

- La COMMONWEALTH OIL REFINING COMPANY de Porto Rico a signé une série d'accords, annoncés le 14 décembre 1971 à New York, sur l'achat à la SONATRACH de 18,2 millions de tonnes par an de pétrole et de produits pétroliers pendant 25 ans ou bien quelque 380 millions de tonnes. Selon ABDERRAHIM, ces accords rapporteraient à la bourgeoisie d'Etat algérienne quelque 350 millions de dollars par an, soit une valeur de plus de 8 milliards de dollars sur une période de 25 ans. En rapportant ces accords, le Monde du 15 décembre 1971 écrivait : *"l'exécution de ce contrat ferait des Etats-Unis le principal client pétrolier de l'Algérie dont la production annuelle doit atteindre 50 millions de tonnes dans les toutes prochaines années. Ainsi se confirmerait de façon éclatante la nouvelle orientation économique de l'Algérie, avec les conséquences politiques qu'entraîne un tel choix"*.

- Quelques jours plus tard, le même journal écrivait dans son numéro du 7 janvier 1972 : *"La STANDARD OIL of NEW JERSEY, premier groupe pétrolier mondial annonce qu'elle a conclu avec la société algérienne SONATRACH un contrat pour l'achat d'environ 5 millions de tonnes de pétrole saharien par an pendant quatre ans pour la somme d'environ 400 millions de dollars (deux milliards de francs)"*.

Les Etats-Unis ont donc réussi à faire de notre pays un réservoir d'hydrocarbures et essentiellement de gaz. El Moudjahid du 30 octobre 1971 en nous apprenant que la première cargaison de 50 000 m³ de gaz naturel a été chargée le 20 octobre 1971 à Arzew à destination des U.S.A., écrivait : *"L'on pourrait aujourd'hui affirmer que la prochaine décennie, celle qui commence en 1972 est, pour l'Algérie, dans le domaine des hydrocarbures la décennie du gaz"*.

BOUMEDIENNE peut toujours crier *"la victoire que nous avons remportée dans cette bataille nous ne la devons à personne"*, il n'en reste pas moins que maintenant les dirigeants algériens attendent avec impatience la concrétisation de ces accords qui contiennent tous une clause suspensive dans l'attente de la décision du gouvernement américain. Ce dernier attend bien sûr d'avoir toutes les garanties possibles de la part du gouvernement algérien. GHOZALI, lors d'un deuxième voyage effectué aux Etats-Unis durant le mois d'avril 1971 pour comparaître à nouveau devant la Federal Power Commission, a-t-il donné plus de garanties que lors de sa première plaidoirie en décembre 1970 ? Les responsables algériens ont été pris au piège devant de si gros appâts : aux *"plus de 100 milliards de devises par an"* escomptés au titre de l'accord EL PASO (déclaration de GHOZALI à El Moudjahid du 3 décembre 1970 à la veille de son premier départ pour Washington) sont venus s'ajouter quelque 450 millions de dollars par an ! Même BOUMEDIENNE qui n'a pas l'habitude de manier les chiffres a essayé de calmer *"ceux qui affichent une certaine inquiétude"* à propos de la situation des finances : *"Notre pays a perçu en 1970 au titre d'impôts sur les revenus pétroliers 1400 millions de dinars (140 milliards d'anciens francs). Les estimations pour l'année prochaine sont évaluées à 3200 millions de dinars (320 milliards d'anciens francs)"*.

"Le pays a perçu en 1970, 2 900 millions de dinars (290 milliards d'anciens francs) en devises fortes. Les estimations les plus raisonnables pour l'année prochaine, calculées sur la base de la production actuelle (sans tenir compte de l'augmentation de la production) sont évaluées à 5 milliards de dinars (500 milliards d'anciens francs) en devises fortes".

Ces prévisions se sont-elles concrétisées ? En réalité, l'année 1971 le gouvernement algérien a vu ses caisses se vider complètement. Ce fait prouve l'extrême habileté des Américains durant cette affaire. En augmentant les accords et les promesses de prêts, ils avaient mis les responsables algériens au pied du mur.

2) Accords de prêts américains

De nombreuses banques américaines ont, durant l'année 1971, signé des accords de prêts que, d'habitude, les Américains n'accordent qu'au prix d'une véritable subordination de la part des gouvernements bénéficiaires :

- La BANKERS TRUST COMPANY de NEW YORK, dirigeant d'un consortium bancaire international a annoncé le 27 mai 1971 une convention de crédit de 9 millions de dollars à la S.N.S., ensuite un deuxième prêt de 30 millions de dollars à la SONATRACH le 28 octobre 1971.

- L'EXIMBANK qui a déjà accordé deux prêts à l'Algérie en 1970 (l'un relatif aux avions BOEING, a été certainement versé, mais celui relatif aux locomotives DIESEL ne l'a pas été fort probablement puisque la signature du même accord a été annoncée une deuxième fois le 25 mai 1971 après l'avoir été une première fois le 31 août 1970), a donné un accord préliminaire en juin 1971 pour un prêt de 300 millions de dollars destinés à la construction de l'usine de liquéfaction d'Arzew. Elle a ensuite accordé des prêts en juillet 1971 pour la réalisation de deux contrats de travaux hydrauliques confiés aux firmes américaines : DRAVO CORPORATION (réalisation des équipements hydrauliques de la Bou Namoussa) et la MKIC de Boise (équipement de 1000 ha dans le périmètre d'Abadla).

Ces promesses de prêts ont-elles poussé la SONATRACH à augmenter son gaspillage ? BOUMEDIENNE a reconnu qu' *"effectivement, ces dépenses dans ce domaine (recherches pétrolières) ont dépassé de beaucoup les prévisions du Plan Quadriennal"*. Cette catastrophe a-t-elle été provoquée par le fait qu'ils comptaient sur de nouveaux versements après celui de 5 millions de dollars versés en mars 1971?

De plus, les firmes nationalisées, grâce aux pressions exercées sur la Banque Mondiale ont obtenu d'être indemnisées, mais encore par un jeu subtil de cessions, elles ont réussi jusqu'à se faire dispenser de verser les arriérés d'impôts au sujet desquels lors du versement d'une partie seulement d'un montant de 600 millions de DA, BOUTEFLIKA disait que *"l'arriéré payé représente moins de 50 % de la dette"*.

Non seulement, les caisses étaient vides, mais encore les responsables algériens ont commencé à entreprendre certains travaux en vue de l'exportation de gaz. La S.N.S. ayant reçu un prêt de 9 millions de dollars de la Bankers Trust en mai 1971 a déjà commencé la construction de 500 km de tubes destinés au futur gazoduc Hassi R'Mel-Arzew.

Les Américains étaient sûrs d'amener les responsables algériens à des concessions politiques devant une telle situation. Ils ont déjà réussi à obtenir des indemnisations "satisfaisantes" pour leurs sociétés nationalisées : PHILIPS, SINCLAIR, MOBIL OIL et NEWMONT OVERSEAS, ESSO et NEWMONT MINING ont été indemnisées successivement le 4 août 1970, le 20 novembre 1970, le 12 novembre 1970 et avril 1971. Le pouvoir n'a pas publié le montant des indemnisations. Or, si comme certains l'ont dit, SHELL a reçu 40 millions de dollars, combien ont obtenu les autres ?

3) Concessions obtenues par les Américains

Les noms des personnalités américaines qui ont pris en main le dossier de cette affaire sont les plus grands défenseurs de l'impérialisme américain. Citons quelques uns : Clark CLIFFORD, ancien ministre de la défense du gouvernement américain, devenu l'avocat des responsables algériens visita l'Algérie durant le mois de février 1971.

Henry KEORNS, président de l'EXIMBANK fut reçu durant le même mois par BOUMEDIENNE. CONNALLY, secrétaire américain du Trésor a reçu MAHROUG, ministre des finances à Washington en septembre 1971 pour étudier la possibilité d'accroître les relations entre les deux pays. DIGGO, président de la sous-commission pour l'Afrique à la Chambre des Représentants a visité l'Algérie, en août 1971, à la tête d'une importante mission américaine d'information et a été reçu par YAKER, ministre du commerce pour discuter des relations commerciales entre l'Algérie et les U.S.A. et des possibilités de les accroître. MAC NAMARA, ancien ministre du gouvernement des U.S.A., devenu président de la Banque Mondiale a également discuté avec MAHROUG qui à son retour à Alger devait déclarer : *"L'audience que M. MAC NAMARA, président de la Banque Mondiale, a accordé à la délégation algérienne a été l'occasion d'une explication très franche sur les raisons pour lesquelles la Banque Mondiale, dont l'Algérie est membre depuis 1963, tarde à accorder concrètement des financements à notre pays. Je reste personnellement convaincu que la Banque Mondiale ne tardera pas à faire droit aux demandes algériennes"* (El Moudjahid du 9 octobre 1971). Il est bon de rappeler que ABDESSELAM disait (voir le Monde du 14 avril 1967) que *"cette institution subordonne son aide à des considérations politiques"*. NIXON d'ailleurs vient de rappeler que les institutions internationales sont sous le contrôle du capital américain en déclarant d'après Le Monde du 21 janvier 1972 : *"Les Etats-Unis suspendront désormais leur aide économique à tous les gouvernements qui n'auront pas accordé une compensation "équitable et rapide" aux sociétés américaines expropriées. Ils mettront en outre leur veto à toute demande de crédit présentée par ces mêmes gouvernements aux institutions internationales de financement et de développement"*.

Un fait est certain : le retard que met le gouvernement U.S. à avaliser ces accords n'est pas motivé par des considérations commerciales. Le Président de la Federal Power Commission en donnant en juin 1971 son approbation à l'importation d'une partie du gaz algérien (463 millions de m³ par an sur 20 ans destinés à DISTRIGAS) a souligné *"que le prix du gaz algérien a été un élément déterminant de sa décision"* (Nouvelles Economiques n° 94).

L'aide sollicitée par le gouvernement algérien auprès du capital américain et de la Banque Mondiale ne lui sera effectivement versée qu'après une entente sur *"des considérations politiques"*. Le dernier voyage de NEWSON pour remettre un message de NIXON à BOUMEDIENNE et l'inauguration, le lendemain, par BOUMEDIENNE des travaux du gazoduc HASSI R'MEL-ARZEW le confirme, signifie qu'il y a eu des accords secrets derrière les accords publics. On comprend alors pourquoi BOUMEDIENNE abusait, ces derniers temps, de l'expression *"l'édification d'une économie authentiquement nationale"* et pourquoi tout l'appareil de propagande du pouvoir essaie de concentrer l'attention des masses sur une soi-disant *"révolution agraire"*.

4) L'Algérie devient une nouvelle "Amérique Latine"

Il est clair que si les millions de dollars entraient en Algérie, toutes les énergies de notre pays seraient de plus en plus au service des Américains ne serait-ce que pour payer le remboursement des intérêts, commissions et autres frais des prêts accordés par les Etats-Unis à la bourgeoisie algérienne. Les prêts déjà accordés ou garantis par l'EXIMBANK sont estimés à 70 millions de dollars. La dette de l'Algérie est très lourde. Le Monde du 2 novembre 1971 écrivait : *"un calcul approximatif permettrait, il y a quelques mois, d'évaluer la dette extérieure de l'Algérie - y compris les contrats signés mais non encore exécutés à environ 2 milliards de dollars"*. A titre de comparaison, signalons que le CHILI subit actuellement d'énormes difficultés au sujet de sa dette évaluée à 3000 millions de dollars dont 1700 millions de dollars sont des créances des Etats-UNIS.

En donnant son aide, jusqu'à présent, au compte-goutte, le gouvernement américain a réussi à signer avec le pouvoir d'Alger des accords touchant d'autres secteurs économiques que le secteur des hydrocarbures. Rappelons les prêts accordés à AIR ALGERIE, à la S.N.C.F.A., la S.N.S., la SONAREM et que

nous avons déjà signalés. Une autre société nationale, la SONACOME aurait passé selon le Monde du 16 décembre 1971 commande de 525 camions DODGE d'une valeur de 10 millions de dollars.

D'autre part, les Américains, ayant mesuré l'efficacité des sociétés mixtes dans le secteur des hydrocarbures, ont créé le 16 mars 1971 une nouvelle société mixte, associant la SONATRACH et la firme U.S. J.F. PRITCHARD pour l'engineering et les constructions industrielles. Les résultats n'ont pas tardé à se manifester puisque des firmes américaines ont pu prendre en main la réalisation d'équipements agricoles (signalés ci-dessus) par des accords signés en juillet 1971 et la construction de la fameuse usine de liquéfaction de gaz d'Arzew au terme d'un accord signé le 27 avril 1971 par GHOZALI avec la CHEMICAL CONSTRUCTION CORPORATION.

En ce qui concerne les échanges commerciaux, ils ont déjà subi une grande augmentation. Le Monde du 29 mars 1972 notait à ce sujet : "Au cours des dix premiers mois de 1971, les échanges commerciaux algéro-américains ont atteint globalement un montant record d'environ 85 millions de dollars, faisant des Etats-Unis le cinquième partenaire commercial de l'Algérie. Si les ventes algériennes aux Américains restent faibles (moins de 10 millions de dollars en 1970) les exportations des Etats-Unis vers l'Algérie sont de loin plus importantes que celles de l'Union Soviétique vers ce même pays. En 1972, les Etats-Unis vendront à l'Algérie pour une valeur de 40 millions de dollars de blé (600 000 t.) représentant 60 % des importations céréalières algériennes".

ECHANGES U.S.A. - ALGERIE (en millions de DA) - (Source : MAGHREB n° 34).

	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>
IMPORT	220	261	101	302	251	303
%	6,9	7,6	3	9	7	9
EXPORT	4	27	23	16	67	21
%	0,1	0,7	0,6	0,4	1,8	0,6
SOLDE	- 216	- 234	- 77	- 286	-184	-282

AIDE AMERICAINE (en millions de dollars)

	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>
Aide en nature	11,6	20	5	20
Prêts				15

Nous remarquons donc que les importations des marchandises américaines n'ont cessé de s'accroître (en 1965, la chute des importations est due à la limitation des dons à 5 millions de dollars, ce qui serait la conséquence de la réduction de la production agricole américaine en 1965. En 1967, la baisse s'explique par l'interruption de l'aide américaine à la suite de la rupture des relations diplomatiques). On peut remarquer toutefois l'augmentation apparente de 1965 à 1966 par suite du fait que l'aide en nature est passée de 5 à 20 millions de dollars et surtout en raison du prêt de 15 millions de dollars qui a permis la vente d'équipements U.S. à l'Algérie. Or, durant les dix premiers mois de 1971, les échanges globaux ont été estimés à 85 millions de dollars soit 425 millions de DA, alors qu'en 1968 les échanges globaux durant toute l'année ont été de 324 millions de DA. Cela ne peut s'expliquer que par l'augmentation rapide des ventes américaines rendues possibles grâce aux prêts accordés par les Américains.

Si cette implantation s'étend, la situation des masses algériennes ira en se dégradant de plus en plus, pendant que les bourgeois algériens verront leurs profits s'accroître énormément (comme le remarquait BOUMEDIENNE), grâce au pillage de notre pays par l'impérialisme américain. Seules les masses mobilisées peuvent mettre un terme à cette agression. A l'exemple du peuple vietnamien, le peuple algérien n'acceptera plus de payer de son sang la politique de pillage et de gaspillage de l'Etat algérien.

o o o

LES RELATIONS CANADA - ALGERIE -

En visite à Alger en novembre 1971, PEPIN Ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, déclarait à EL MOUDJAHID du 25 novembre 1971 : *"Pour la question de financement, des crédits d'un montant de 50 millions de dollars ont déjà été approuvés et qu'un prêt rétrocède de 10 millions de dollars a été décidé"* et que par ailleurs *"des crédits assurés atteignent une valeur de 38 millions de dollars pour une période de 5 ans ont été prévus par l'agence canadienne de développement international"*. Voilà pourquoi BOUMEDIENNE multiplie ces derniers temps des déclarations démagogiques. Aux cadres, il a déclaré le 29 octobre 1971 : *"Notre pays est totalement indépendant. Il n'est soumis à aucune influence ni pression étrangère et ceci est très important si nous faisons la comparaison avec ce qui se passe dans d'autres pays et particulièrement dans le Tiers-Monde auquel nous appartenons"*.

Profitant des difficultés de trésorerie, des dirigeants algériens durant l'année 1971, le Canada a réussi à accroître sa pénétration dans notre pays. Mais, PEPIN laisse croire que le gouvernement d'Ottawa a la volonté d'aller plus loin dans son implantation en Algérie. En effet, il a précisé à l'attention des appétits de la bourgeoisie algérienne que *"ce prêt ne représente pas le maximum des possibilités du financement du Canada pour ce qui est de la couverture des exportations canadiennes à destination de l'Algérie. Il pourra atteindre plus de 100 millions de dollars"*.

Il est bon de remarquer que le Canada était totalement absent dans le marché algérien au lendemain de l'indépendance, alors qu'il réussit à entamer des relations avec Alger à l'époque où ABDESSELAM, devenu Ministre de l'Industrie, commença à faire appel aux dollars américains. C'est ainsi que le 16 mars 1966 un protocole d'accord de "coopération culturelle et technique" fut signé. Cependant, comme le remarquait Révolution Africaine n° 372 du mois d'avril 1971, les rapports commerciaux et la coopération technique avec le Canada étaient inexistantes jusqu'en 1967. En février 1967, l'Algérie reçut la visite d'une commission canadienne (commission Chevrier) chargée d'évaluer les perspectives de collaboration. Ce n'est qu'à partir de 1970 que les résultats concrets ont commencé à se faire sentir.

Comment le Canada y est-il parvenu ? Après le prétexte de "coopération culturelle et technique" Ottawa ne parvint réellement à se faire une place dans le marché algérien que par le biais de l'aide alimentaire. Dès 1967, le Canada fit don à Alger d'une dizaine de milliers de tonnes de farine qui ont été remplacées plus tard par des fournitures de blé. Le 12 août 1968, le gouvernement canadien annonça sa décision de faire un don en blé à l'Algérie d'une valeur de 3 millions de dollars. Toutefois, ce n'est qu'après avoir consenti le 4 juin 1969 un prêt de 500 000 dollars (sans intérêts, remboursable en 50 ans) à Alger que le Canada réussit à obtenir par un contrat signé le 23 janvier 1970 la construction d'une cimenterie à Meftah par une société canadienne la SURVEYER MENNINGER CHENEVET (S.M.C.). Pour obtenir davantage, Ottawa signa le 14 novembre 1970 des accords portant sur la livraison à crédit à l'Algérie de 650 000 à 1 million de tonnes de blé canadien, l'adoption d'un programme de coopération économique prévoyant des prêts pour 50 ans non-productifs d'intérêts évalués à 22 millions de dollars ainsi que la poursuite de l'aide alimentaire à l'Algérie.

Malgré son absence totale sur le marché algérien, il y a à peine dix années, le Canada a pu y trouver une place grâce à des dons et des avances consenties à la bourgeoisie d'Etat algérienne pour 50 ans et non-productifs d'intérêts. Ce petit sacrifice aide la presse algérienne dans sa mystification.

(40.

Ainsi, selon Révolution Africaine "le Canada est un des rares pays qui accorde à l'Algérie ce que l'on pourrait qualifier d'aide et non des moyens déguisés de promotion commerciale ou d'exploitation financière".

La somme globale avancée au gouvernement algérien par Ottawa depuis 1968 pour parvenir à réaliser de bonnes affaires est évaluée par le Monde du 28-29 novembre 1971 à 150 millions de dollars. Ces avances sont destinées en majeure partie à financer les achats algériens au Canada. Ces achats ont atteint en 1971 la valeur de 25 millions de dollars et sont constitués essentiellement de blé, bois, machines. Les exportations algériennes à destination d'Ottawa (vin, dattes, conserves) ont varié entre 300 000 et 700 000 DA par an.

Le volume des échanges qui était de 4,6 millions de DA en 1965-1966 est passé à environ 46 millions de DA en 1970, (dix fois plus) et a dépassé 125 millions de DA pour 1971. Les avances consenties par les Canadiens ont permis un accroissement des ventes de leurs produits à l'Algérie. Celles-ci permettent à la bourgeoisie algérienne et aux capitalistes canadiens de réaliser de substantiels profits sur le dos des masses populaires condamnées à supporter le poids grandissant de l'endettement de notre pays.

o o o